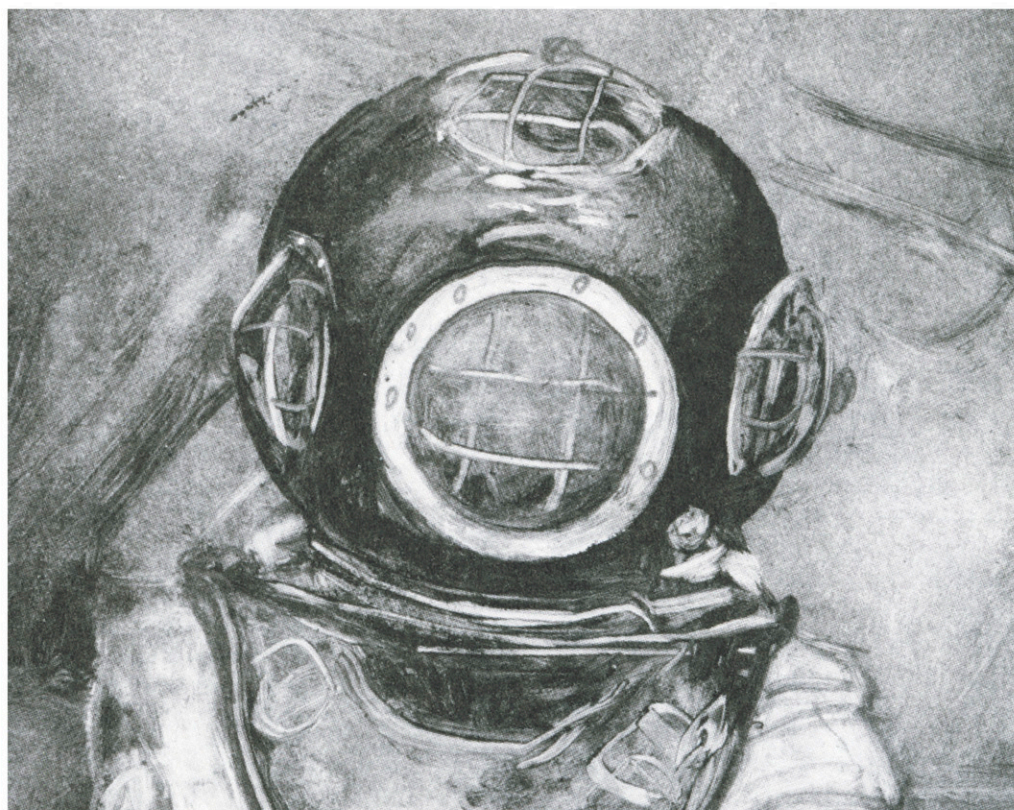


LE DEVOIR



LIRE La fabrique extraordinaire de faits divers
LED 21

PERSPECTIVES

«AMLO», le vétéran de gauche qui veut réformer le Mexique

B 1



PERSPECTIVES

Nellie et Kwasi, une rencontre pathétique

B 4

Couleur jazz



Armée de sa guitare et de sa voix enjôleuse, Mélissa Laveaux a envoûté les spectateurs de la Cinquième Salle de la Place des Arts vendredi soir. L'artiste montréalaise aux racines haïtiennes vivant à Paris y a interprété les pièces pop dansantes en créole de son plus récent album, *Radyo siwèl*, décrit comme « un disque d'exception » par un journaliste du *Devoir*. Jusqu'à jeudi prochain, les férus de jazz pourront continuer à s'en mettre plein la vue et les oreilles en profitant des nombreux spectacles de la 39^e édition du Festival international de jazz de Montréal.

MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

III TARIFS DOUANIERS

La riposte canadienne

Ottawa impose des droits de 16,6 milliards sur des produits choisis américains

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Le Canada passe de la parole aux actes et confirme l'imposition de sanctions commerciales de 16,6 milliards contre les États-Unis en représailles aux tarifs douaniers américains dans l'acier et l'aluminium. Disant adopter ces contre-mesures « à regret », Ottawa réitère son espoir d'en arriver finalement à une entente négociée avec Washington, mais avertit, du même souffle, qu'il sera encore prêt à répondre à une extension du conflit, notamment à l'industrie de l'automobile.

« Nous ne provoquerons pas d'escalade, mais nous ne reculerons pas non plus », a prévenu vendredi la ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, lors de l'annonce, dans une aciérie ontarienne, des contre-mesures qui entreront en vigueur dimanche, 1^{er} juillet, fête nationale du Canada. Le gouvernement fédéral a dévoilé, par la même occasion, une série de mesures d'aide aux entreprises et aux travailleurs canadiens touchés par le conflit totalisant 2 milliards (voir autre texte en page A 9).

Les représailles canadiennes font suite à la levée par le gouvernement Trump, le 1^{er} juin, de l'exemption dont bénéficiaient jusque-là le Canada, le Mexique et l'Union européenne face à des droits d'importation de 25 % sur l'acier et de 10 % sur l'aluminium imposés par Washington au reste du

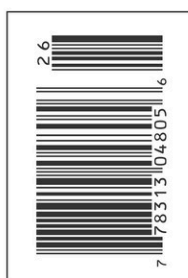
VOIR PAGE A 9 : RIPOSTE

BON CONGÉ !

Le *Devoir* ne sera pas publié lundi, jour de la fête nationale du Canada. Demeurez informé de l'actualité et suivez notre couverture des festivals d'été en consultant nos plateformes numériques.

INDEX

- Avis légaux..... B6
- Décès..... A6
- Édito..... B8
- Grille TV..... LeD32
- Idées..... B9
- Météo..... A6
- Monde..... B6
- Mots croisés.. LeD46
- Petites annonces. A6
- Sports..... A6
- Sudoku..... LeD46



III PETITE-VALLÉE

Tout feu tout flamme, malgré les épreuves

Enthousiaste, l'équipe du Festival en chanson reçoit cette année sous le chapiteau

PHILIPPE PAPINEAU
LE DEVOIR

Cette année, en sortant de la route 132 pour tourner sur la rue de la Longue-Pointe à Petite-Vallée, en Gaspésie, le cœur s'est emballé un peu plus que d'habitude. C'est à ce point précis que l'on sait qu'on est bien arrivé au Festival en chanson. Au bas de la grande côte régnaient depuis des années le charmant Théâtre de la Vieille Forge, haut lieu de l'événement, et l'auberge voisine, la Maison Lebreux. Mais pour cette édition, le feu en a décidé autrement. Parce que le festival qui a lieu depuis 36 ans

VOIR PAGE A 4 : FESTIVAL



FESTIVAL EN CHANSON DE PETITE-VALLÉE

Congé de la fête du Canada : ouvert ou fermé ?**Au ralenti dans les commerces**

Ce dimanche, la plupart des commerces seront fermés, à l'exception des dépanneurs, des stations-service, des librairies et des restaurants. Les grandes épicerie et les pharmacies seront ouvertes, tout comme les petits marchés d'alimentation ainsi que les marchés publics. Les succursales de la SAQ, à l'exception de celles situées dans des centres commerciaux, seront ouvertes aux heures habituelles dimanche. Les banques et les caisses seront de leur côté fermées lundi.

Services gouvernementaux fermés

Les bureaux gouvernementaux et municipaux seront fermés le 2 juillet. Il n'y aura pas de livraison de courrier non plus, lundi. Tous les établissements de BAnQ seront fermés dimanche et lundi. À Montréal, les différents collectes auront lieu selon les horaires habituels dans tous les arrondissements. Les éco-centres seront ouverts selon leur horaire d'été.

Institutions culturelles ouvertes

La longue fin de semaine s'annonce chaude. Il sera possible de se réfugier à l'air conditionné dans les installations d'Espace pour la vie, dans les principaux musées de la province, de même que les salles de cinéma, qui seront toutes ouvertes.

Transports en commun au ralenti

Les horaires d'autobus seront modifiés à la Société de transports de Montréal (STM) au lendemain de la fête du Canada, lundi. Le service du dimanche sera en vigueur lundi dans les réseaux de la RTM (Longueuil), de la STL (Laval) et des trains de banlieue de la grande région de Montréal. À Québec, l'horaire du samedi sera pour sa part en cours le 2 juillet dans le Réseau de transport de la Capitale.

III SANTÉ

Le plan « chaleur » enclenchéAMÉLIE DAOUST-BOISVERT
LE DEVOIR

À l'approche de la canicule importante annoncée par Environnement Canada, le réseau de la santé se prépare, vendredi, à prévenir le pire. Les régions de Montréal, Laval, de la Montérégie, de Lanaudière et des Laurentides, plus particulièrement, anticipent des épisodes de chaleur extrême qui débiteront pendant la longue fin de semaine.

Selon Environnement Canada, le mercure à Montréal atteindra 30 degrés dans la journée de samedi et même 35 degrés dimanche, et pourrait demeurer très élevé la semaine prochaine.

La Ville de Montréal a activé son plan d'intervention, ce qui entraînera au cours des prochains jours la mise en place d'une cascade de mesures. Les arrondissements ont déjà annoncé avoir prolongé les heures d'ouverture des installations aquatiques.

Plusieurs autres municipalités du sud du Québec ont annoncé des mesures, comme des heures d'ouverture étendues pour les piscines ainsi que la gratuité des installations.

Mesures spéciales dans le réseau

Dans les régions touchées, plusieurs travailleurs de la santé publique et du réseau participeront à l'effort de vigilance malgré le long week-end.

Lors des épisodes de chaleur extrême, une série de mesures se déploient en fonction de la gravité de la situation. « Nous voulons nous assurer de ne rien échapper », indique Luc Lefebvre, toxicologue à la Direction de santé publique de Montréal.

Une vigie des cas transportés par ambulance ou des patients reçus à l'urgence en lien avec la chaleur sera exercée.

Dans le réseau, les unités des établissements qui ne sont pas climatisées doivent être ventilées et déshumidifiées.



Les usagers doivent avoir accès à une pièce climatisée pour y prendre du répit. Le personnel doit aussi exercer une vigilance particulière, notamment en matière d'hydratation des patients.

Les clientèles vulnérables à domicile doivent aussi être surveillées. Les personnes qui souffrent d'une maladie chronique, comme le diabète ou une maladie cardiaque, ainsi que celles qui ont des problèmes de santé mentale sont plus à risque.

Les arrondissements de Montréal ont annoncé la prolongation des heures d'ouverture des installations aquatiques.

DAVID AFRIAT
LE DEVOIR**Quand parle-t-on de chaleur extrême ?**

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) émet des avertissements de chaleur extrême à l'intention du réseau de la santé lorsque les températures prévues pour les trois prochains jours atteignent entre 31 et 33 degrés le jour et entre 16 et 20 degrés la nuit, selon les régions. Le tout sans l'indice humidex.

À Laval, par exemple, « les intervenants contactent les familles pour s'assurer qu'ils connaissent les mesures de prévention. Le personnel des soins à domicile sera sur le terrain en fin de semaine », a indiqué Pierre-Yves Seguin au nom du CISSS.

Conseils de prévention**Général**

Boire de 6 à 8 verres d'eau par jour. Éviter l'alcool.

Se rafraîchir dans la douche ou avec une serviette fraîche.

Passer deux heures par jour dans un endroit frais ou climatisé.

Réduire les efforts physiques. Porter des vêtements légers.

Pour les enfants

Boire de l'eau toutes les 20 minutes.

Prendre deux bains ou douches frais par jour.

Planifier les activités extérieures avant 10 h et après 15 h.

Ne jamais les laisser seuls dans une pièce mal ventilée ou une voiture, même les fenêtres ouvertes.

Pour les travailleurs

Boire un verre d'eau toutes les 20 minutes.

Augmenter la fréquence et la durée des pauses.

Reporter les tâches ardues non essentielles.

MOSAÏCULTURE
2018 **GATINEAU**

L'arbre aux oiseaux

ACHETEZ VOS BILLETS!

DU 22/06/18 AU 15/10/18
Tous les jours de 10h à la brunante

PARC JACQUES-CARTIER
Un site d'intérêt national géré par la Commission de la capitale nationale

Suivez-nous #MosaicultureGatineau2018

mosaiculture.ca

Un événement de **MOSAÏCULTURES INTERNATIONALES DE MONTRÉAL**

Nos partenaires: **Canada**, **Québec**, **Ville de Gatineau**, **Ardopec**, **eska**, **LE DEVOIR**, **Ma-Pier**, **Première Morsion**, **LES PROMENADES GATINEAU**, **OUTAOUAIS**, **OTTAWA**

EN BREF



Philippe Couillard
JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Neutralité religieuse : Couillard défend l'approche de son gouvernement

NEW YORK — Alors qu'un juge de la Cour supérieure a maintenu la suspension temporaire d'un article de la controversée loi sur la neutralité religieuse prévoyant que les services gouvernementaux doivent être livrés et reçus à visage découvert, le premier ministre Philippe Couillard a choisi d'attendre d'avoir un avis juridique avant de décider de la marche à suivre. M. Couillard a rappelé que le délai d'appel n'est pas écoulé et a précisé que « la procureure générale va décider si oui ou non on va en appel ». Selon le juge Marc-André Blanchard, les conditions d'application de l'article 10 obligeant tout citoyen à donner ou à recevoir un service gouvernemental à visage découvert demeurent confuses et incertaines.

La Presse canadienne

Évacuations aéromédicales : les enfants pourront être accompagnés d'un parent

Après des mois de controverse, les enfants des régions éloignées, notamment du Grand Nord, nécessitant des soins de santé urgents peuvent finalement être accompagnés d'un parent ou d'un tuteur à bord d'un avion-ambulance. L'annonce faite vendredi survient une semaine après une polémique provoquée par des propos tenus par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, et jugés racistes par la communauté autochtone. « Je peux vous garantir qu'il y aura au moins un cas dans les six prochains mois où quelqu'un ne sera pas admis dans l'avion. Pourquoi? Parce que quiconque est agité, drogué ou sous l'influence de quoi que ce soit ne sera pas autorisé à monter à bord, sous aucun prétexte. Ça n'arrivera pas. Et ça arrive tout le temps », avait-il déclaré.

Le Devoir

Des employés de BANQ en grève mardi

Les activités de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) seront « ralenties » mardi par la tenue d'une journée de grève des quelque 225 membres du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ). Ces derniers sont en attente d'une convention collective depuis le 31 mars 2015. Quelques services seront fermés mardi : deux salles de lecture (aux établissements des rues Holt et Viger à Montréal), de même que les salles de consultations des archives dans les neuf centres d'archives du réseau. Pour le reste, la direction de BANQ parle surtout de possibles ralentissements dans les services. Les négociations, qui se déroulent en présence d'un conciliateur du ministère du Travail, reprendront le 5 juillet.

Le Devoir

III ONTARIO

Ford demande à ses détracteurs de lui laisser une chance

HÉLÈNE BUZZETTI
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À OTTAWA
LE DEVOIR

C'est maintenant officiel : Doug Ford, le frère du feu controversé maire de Toronto adepte de crack, est maintenant premier ministre de l'Ontario. Mais, conscient qu'il ne fait pas l'unanimité, il a humblement demandé à ceux qui n'avaient pas voté pour lui de lui donner une chance de faire ses preuves et a promis qu'il gouvernerait au-delà des lignes partisans.

M. Ford ne voulait pas faire les choses comme les autres. Aussi ne s'en est-il pas tenu à une cérémonie d'assermentation intérieure se déroulant devant proches et amis. Il a demandé que soit organisé un événement extérieur, sur les marches de Queen's Park, pour que le public puisse y prendre part. Quelques centaines de personnes ont répondu à l'appel par ce radieux vendredi.

« J'ai choisi de rompre avec la tradition et de refaire mon serment ici, avec vous, devant le peuple, pour donner le ton d'un gouvernement qui vous rendra toujours des comptes et qui n'en rendra qu'à vous », a-t-il lancé d'une voix de prédicateur enrôlée. « En votant, vous avez donné une nouvelle orientation à l'Ontario. Vous avez voté en nombre record et vous avez fait l'histoire », s'est réjoui le nouveau premier ministre.

L'équipe Ford avait expliqué au cours des derniers jours qu'elle organisait cette cérémonie publique afin d'inciter les Ontariens à prendre part au processus démocratique en plus grand nombre. À l'élection de 2018, le taux de participation a été d'à peine 58 %, ce qui constituait néanmoins pour la province un sommet depuis 1999. À titre de comparaison, le taux de participation a été de 71 % au Québec en 2014 et de 82 % en 2015 à l'Île-du-Prince-Édouard, la province canadienne championne à ce chapitre.

Dans son discours de 15 minutes, M. Ford a réitéré ses mantras électoraux, à savoir qu'il remettra l'Ontario sur les rails en assainissant les finances publiques, qu'il rendra la vie « plus facile, meilleure et plus abordable », qu'il gouvernera pour tous et pas seulement pour « les quelques privilégiés », le tout en gardant toujours à l'esprit que « chaque dollar que le gouvernement dépense est un dollar qui vous appartient ».

« À ceux qui n'ont pas voté pour moi, tout ce que je demande, c'est la chance de montrer que la vie sera meilleure avec un gouvernement au service de tous, que la vie sera plus abordable et que, pour être une province unie, nous devons aller au-delà des lignes partisans. Nous devons mettre de côté les divisions politiques, qu'elles soient rouges, bleues, vertes ou orange. Cela importe peu, car il faut gouverner pour les gens de tous les horizons, de toutes les régions, de toutes les races, religions,



Doug Ford

couleurs ou croyances, et se rallier à un but unique, une vision unifiée. »

Taxe sur le carbone

Comme promis, Doug Ford a annoncé qu'il retirera l'Ontario du système de plafonnement et d'échange de crédits d'émissions de gaz à effet de serre, « première étape pour réduire le coût de l'essence ». Il n'a pas indiqué comment il s'y prendra.

Mulroney aux Affaires francophones... rétrogradées

En plus de devenir ministre de la Justice, Caroline Mulroney a hérité du poste de ministre responsable des Affaires francophones. Mais ce poste a perdu du lustre : le ministère redevient l'Office des affaires francophones qu'il a été de 1985 à 2017. Au cabinet de Doug Ford, on explique que ce changement découle du désir d'avoir un plus petit cabinet (21 ministres contre 29 sous Kathleen Wynne). « Le Bureau des Affaires francophones comprendra le même nombre d'employés dédiés qui sont en place depuis plusieurs années », indique le porte-parole Simon Jefferies. M^{me} Wynne avait transformé l'Office en ministère en 2017, mais ce changement ne s'était pas accompagné d'une augmentation de ressources, ce qui avait fait dire à plusieurs observateurs que cela relevait du symbole et de l'électoratisme à neuf mois du scrutin. L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario s'est dite « déçue » de ce changement et fera des représentations auprès de M^{me} Mulroney pour restaurer le ministère.

La participation ontarienne au système dont font aussi partie le Québec et la Californie est régie par une loi, qui devra être abrogée par le Parlement. L'entente liant les parties prévoit également qu'un préavis de retrait d'un an doit être donné.

Enfin, Doug Ford n'a pas pipé mot de ce que cela signifierait pour les finances publiques : depuis son entrée dans le système en 2017, l'Ontario a vendu à ses entreprises des droits d'émissions d'une valeur de 2,9 milliards de dollars.

Ces droits n'ont plus cours depuis le 15 juin au Québec et en Californie, où ils ne sont plus reconnus. Tous les analystes s'entendent pour prédire une demande de remboursement qui pourrait se solder par une poursuite judiciaire.

M. Ford a par ailleurs pris acte de la précarité économique créée par les attaques protectionnistes du gouvernement de Donald Trump. « À propos de l'ALENA, la planète sait que l'Ontario sera solidaire de tous les Canadiens et que nous protégerons les bons emplois en Ontario, les communautés rurales, notre industrie des ressources et nos industries agricoles et manufacturières. »

Pas de parité

Doug Ford n'aura par ailleurs pas été influencé par Justin Trudeau. Le cabinet qu'il a dévoilé ne compte qu'un tiers de femmes, soit 7 sur 21 personnes.

Après son dernier remaniement, Kathleen Wynne comptait 13 femmes dans son cabinet sur 29 personnes (45%). Cette proportion est cependant à l'image du caucus conservateur, qui compte 25 femmes sur un total de 76 députés.

Les anciennes rivales de M. Ford à la chefferie ont décroché des postes. Caroline Mulroney devient ministre de la Justice tandis que Christine Elliott prend les rênes du ministère de la Santé. Les cinq autres femmes occupent des postes traditionnellement réservés aux femmes, soit la Formation et l'Éducation supérieure, la Culture, l'Enfance et les Services sociaux, l'Éducation et le Travail.

LA
COLLECTION
RE/MAX
BARDAGI

EXPERTISE LOCALE
RAYONNEMENT INTERNATIONAL
RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

Contactez-nous :
514 700-2237
Bardagi.com



GEORGES BARDAGI
courtier immobilier agréé



Justin Trudeau répond aux questions de *L'itinéraire*

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Mostapha Lotfi n'est pas peu fier. Le 31 mai dernier, avec deux collègues, ce camelot du journal de rue montréalais *L'itinéraire* s'est rendu à Ottawa pour réaliser une entrevue avec Justin Trudeau. Le fruit de leur travail est publié dans le numéro de *L'itinéraire* qui vient de sortir.

Les camelots-journalistes Mostapha Lotfi (métro Université-de-Montréal), Isabelle Raymond (métro Jolicoeur) et Jean-Claude Nault (métro Champ-de-Mars) ont questionné le premier ministre sur la stratégie gouvernementale en matière d'itinérance, la légalisation du cannabis, le droit au logement et les enjeux touchant les femmes, les migrants et les autochtones. Ces thèmes sont étroitement liés à la mission de *L'itinéraire*, qui vient en aide aux personnes marginalisées.

L'entretien, préparé depuis des semaines, aurait pu ne jamais avoir lieu, reconnaît la rédactrice en chef, Josée Panet-Raymond, qui a accompagné le groupe à Ottawa. « C'était le jour où la guerre des tarifs a éclaté entre le Canada et les États-Unis. Le premier ministre avait certainement bien des soucis en tête cette journée-là. Mais il nous a reçus et nous a accueillis avec chaleur », relate-t-elle.

La guerre commerciale

Ce matin-là, le gouvernement de Donald Trump a annoncé qu'il maintiendrait les tarifs douaniers sur les importations d'acier et d'aluminium en provenance du Canada. En après-midi, Ottawa a répliqué avec des mesures similaires.

Mostapha Lotfi n'est pas près d'oublier cette journée. Ce Marocain d'origine, arrivé au Québec il y a seize ans, parle avec enthousiasme de cette rencontre avec le premier ministre : « On était dans une expérience inédite, dans le centre névralgique d'un pays démocratique. En tant qu'immigrant devenu citoyen canadien après, j'étais fier ce jour-là d'être citoyen canadien. »

Les camelots-journalistes se sont levés à 4 h du matin afin de prendre le train pour Ottawa à 6 h. L'entrevue avec Justin Trudeau a duré vingt minutes. Sans complaisance. Les trois camelots s'étaient partagé la tâche pour rédiger les questions soigneusement préparées.



Josée Panet-Raymond, rédactrice en chef, et Mostapha Lotfi, camelot
JACQUES NADEAU LE DEVOIR

« On était dans une expérience inédite, dans le centre névralgique d'un pays démocratique. »

MOSTAPHA LOTFI



Justin Trudeau a notamment promis que Montréal obtiendrait « sa juste part » du financement prévu de 2,2 milliards pour réduire de 50 % l'itinérance au Canada. Il a dû justifier la légalisation du cannabis, une drogue qui peut avoir un effet dévastateur sur les personnes souffrant de psychose. Il a aussi dû expliquer pourquoi il refusait d'inscrire le droit au logement dans la Charte canadienne des droits et libertés.

La fibre journalistique

Mostapha Lotfi est camelot à *L'itinéraire* depuis trois ans. Il a occupé différents emplois auparavant, mais le journalisme lui plaît beaucoup. « J'avais peut-être la fibre journalistique avant, mais je l'ignorais. Mieux vaut tard que jamais ! » dit-il en riant. Pour mener à bien leur tâche, les trois

camelots ont été épaulés par Laurent Soumis, ancien journaliste au *Devoir* et au *Journal de Montréal*. « C'est l'architecte du projet », insiste M. Lotfi.

« Ça faisait longtemps qu'on voulait faire une entrevue du genre », indique Josée Panet-Raymond en soulignant que c'est la première fois que *L'itinéraire* est reçu par un chef de gouvernement.

L'itinéraire a lancé un concours parmi ses camelots. Ceux qui étaient désireux de réaliser une telle entrevue devaient rédiger une lettre expliquant leurs motivations. De la quinzaine de candidatures reçues, trois ont été retenues. « Ils ont été étonnants dans leurs démarches, qu'ils ont menées avec sérieux et intérêt », dit M^{me} Panet-Raymond. La beauté de ça, c'est que les lecteurs vont se rendre compte de tout le travail qu'on fait. »

Le numéro de *L'itinéraire* avec l'entrevue avec Justin Trudeau est en vente depuis vendredi auprès des camelots dispersés dans la ville. Pour l'occasion, le tirage a été augmenté à 13 000 exemplaires.

L'article aura un rayonnement international, puisqu'il sera diffusé sur le fil de presse de l'INSP (International Network of Street Papers), qui regroupe une centaine de journaux de rue à travers le monde.

14\$ l'heure pour les conseillers en cannabis

AMÉLI PINEDA
LE DEVOIR

Conseiller des acheteurs de cannabis se rapproche beaucoup plus du travail des conseillers en vin de la Société des alcools du Québec (SAQ) que de celui des employés de commerce de détail, selon un expert qui s'étonne qu'on leur offre seulement 14 \$ l'heure.

« L'association pour le type de produit qu'est le cannabis se fait beaucoup mieux avec quelqu'un qui vend du vin à la SAQ qu'avec quelqu'un qui travaille dans un IGA, un Costco ou un dépanneur », estime Jean-Claude Bernatchez, professeur titulaire en relation de travail à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

La Société québécoise du cannabis (SQDC) a lancé jeudi un appel de candidatures pour les futurs conseillers en succursale. La nouvelle société d'État, filiale de la SAQ, offre un salaire de base de 14 \$ l'heure, soit un taux horaire bien en deçà de celui des conseillers en vin, dont le taux horaire de base est fixé à 19,58 \$, selon la convention collective du Syndicat des employés de magasin et de bureau de la SAQ (SEMB-SAQ).

« Ce sont deux rôles différents, dans deux entreprises différentes », soutient Mathieu Gaudreault, porte-parole de la SAQ et de la SQDC. « Pour la SQDC, on s'est basé sur ce qui se fait dans le commerce de détail et on est certains qu'on est compétitifs et qu'on aura beaucoup de candidatures de qualité », dit-il.

Le savoir-faire

Pourtant, souligne M. Bernatchez, sur le site Internet de la SQDC, il est écrit noir sur blanc qu'elle pourra compter « sur le savoir-faire et la compétence de la SAQ ». « C'est sûr que ce n'est pas le même produit, mais quand la SQDC dit elle-même dans sa publicité qu'elle va compter sur l'expertise des employés de la SAQ, ça laisse entendre qu'elle se compare elle-même à la SAQ », note M. Bernatchez.

Les futurs vendeurs de cannabis devront, tout comme ceux de la SAQ, être âgés de plus de 18 ans. Ils devront suivre une formation sur le cannabis et ses particularités.

Selon M. Gaudreault, il ne faut pas y voir de comparaison. « Ce que ça prouve, c'est que la SAQ a énormément de connaissances en matière de ventes et d'éthique de vente. C'est cette expertise-là qui va être transférée à la SQDC », fait-il valoir. D'ailleurs, les deux sociétés auront des conseils d'administration distincts, rappelle-t-il.

Le SEMB-SAQ se désole du message envoyé par la société d'État aux futurs employés. « À notre avis, ça n'a pas de sens. On demande d'avoir des formations particulières, de faire de la prévention auprès des acheteurs, ce n'est pas du tout le type d'emploi qu'on retrouve dans le commerce de détail. Ça ressemble beaucoup plus aux postes qu'on retrouve à la SAQ, alors c'aurait dû être le même salaire », dit la présidente du syndicat, Katia Lelièvre.

Un festival résilient

PETITE-VALLÉE

SUITE DE LA PAGE A 1

maintenant renaît littéralement de ses cendres. En août dernier, un incendie a ravagé la salle de spectacle et son café. Puis, en mai de cette année, le sort s'est acharné : l'auberge aussi y est passée. Du site enchanteur, il ne restait pratiquement que les rochers et la mer. Au moins, eux ne pouvaient pas brûler.

Alors, lorsque notre camion venu de Montréal a tourné le coin, les pupilles des journalistes à bord se sont toutes un peu dilatées. Constat : le Festival en chanson de Petite-Vallée est bien en vie, même si les choses sont plutôt différentes. Le Théâtre a laissé sa place à un grand chapiteau bleu et blanc divisé en deux salles, installé encore plus près des galets. L'auberge, elle, reste aux abonnés absents.

« Il y avait une appréhension, un petit moment qui tord un peu les boyaux », confie Louis-Jean Cormier, un des « passeurs » du festival avec Marie-Pierre Arthur. « Mais finalement, le choc était moins pire. Quand j'ai tourné

sur la route, il y avait le stationnement habituel, il n'y avait pas de débris... »

« C'est vrai que c'est pas mal moins vide qu'on pensait, le chapiteau habite la place, confie Marie-Pierre Arthur. Avec Louis-Jean, hier au spectacle d'Hubert Lenoir, on se disait qu'il y avait un peu le même *feel* que l'ancien café. Mais moi, dans la vie, je suis attachée aux lieux, aux murs, à l'angle du soleil dans les pièces... On ne le reverra plus, ça, et ça me touche. »

Vrai qu'il n'y a plus la terrasse bordant la mer, ou même les décorations du café qui racontaient pratiquement l'histoire de la chanson au Québec. Mais les nouvelles installations du festival sont impressionnantes et confortables. L'endroit est équipé d'un bar, de toilettes, d'une cuisine. « Il fallait tout inventer, résume Alan Côté, le patron du festival, attrapé entre deux problèmes à régler. Mais ça donne une fierté en tout cas, c'est nous autres qui avons fait ça. Je ne peux pas demander mieux : on est là, le monde est là. »

Les collaborateurs du Festival en chanson de Petite-Vallée, vêtus de t-shirts bleus, sont encore au rendez-vous, conduisant des navettes, servant au bar,



Louis-Jean Cormier et Marie-Pierre Arthur lors du spectacle de jeudi
ANDRÉ BUJOLD

ramassant les verres et les assiettes après les repas. « On va se créer de nouveaux souvenirs », raconte Anne, optimiste. Kaylah, déjà croisée lors de la dernière édition, se remet quant à elle à peine de ses émotions, l'œil rendu un peu humide par ses souvenirs d'enfance.

Marie-Pierre Arthur, qui est née dans le village voisin de Grande-Vallée et qui a grandi avec le festival, rappelle toutefois que ce n'est pas la première fois que l'événement doit adapter ses infrastructures.

« Chaque fois que ça a changé de forme, le festival marchait quand même. » Louis-Jean opine. « C'est ça, c'est un lieu géographique, mais pas une bâtisse. »

Reconstruire

Il reste que la tâche des organisateurs a été colossale, cette année, souligne Alan Côté, car il a fallu mettre sur pied des activités de financement — qui ont permis au festival de recueillir environ 1,75 million —, planifier la reconstruction de la future salle en plus de gérer la présente édition et de monter sa programmation, qui compte entre autres Jean-Pierre Ferland, Galaxie, Martin Léon, Émile

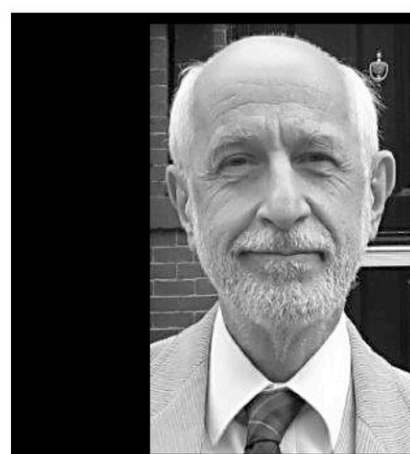
Proulx-Cloutier, Marjo et Dany Placard. « Ça a été un poids de plus à porter, on en a pesé sur nos épaules, mais on y va », dit l'homme de 56 ans, qui est né dans la Maison Lebreux et dont le grand-père avait la forge qui a donné son nom au défunt théâtre.

La ministre de la Culture et des Communications du Québec, Marie Montpetit, a annoncé jeudi avant le concert d'ouverture du festival un investissement de 6,5 millions, une promesse chaudement applaudie par la foule venue entendre un chœur de quelque 250 enfants chanter les chansons des deux passeurs Cormier et Arthur. « C'est un accord de principe, elle bloque ce montant pour nous, explique Côté. Après, il y a les élections. Mais ce qu'on nous dit au ministère, c'est que ça ne s'est jamais vu qu'un gouvernement annule une décision. Il pourrait la ralentir, mais avec toute la visibilité qu'on a eue, [le prochain parti élu] serait mal avisé en maudit de nous revier de bord. » Le patron du festival est aussi en contact avec Ottawa, qui s'est montré ouvert à une aide financière à un moment plus près de la construction.

Mais le chapiteau blanc et bleu — acheté plutôt que loué par l'organisation — sera assurément de retour l'an prochain, et peut-être même en 2020, note Alan Côté. Comme les coûts de construction du projet de 9,8 millions dépassent la barre des 5 millions, il faudra passer par un concours d'architecture. Ce qui va étirer les délais, mais, espère Côté, fera en sorte que le festival sera doté d'une salle unique.

« Tous ceux à qui j'ai parlé qui sont passés par un concours m'ont dit que ça avait donné des résultats extraordinaires et que, dans les premières années, le bâtiment devenait un attrait touristique en soi. »

Et pas question pour lui que le Festival plonge dans un gouffre financier avec cette reconstruction. Idéalement, Côté voudrait même se garder une marge de manœuvre « pour les imprévus » du nouveau lieu. « J'aimerais ça léguer aux jeunes un beau théâtre et des sous pour pouvoir travailler. Pas une dette. »



Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

L'attachement des Québécois au Canada reste stable

Les célébrations du 150^e anniversaire ont eu peu d'impact

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Il reste des choses stables et régulières en ce pays : l'impôt se paye en mars, les Canadiens de Montréal sont sortis des séries du hockey en avril ou en mai et les sondages à l'approche du 1^{er} juillet montrent que l'attachement des Québécois au Canada ne bouge pas, ou si peu.

Le dernier coup de sonde réalisé le mois dernier montre que les francophones se disent très (27,6 %) ou plutôt (43,4 %) attachés au Canada. Les anglophones gonflent le niveau du très fort attachement de quarante points, à 67,2 %, et du second degré à 25,5 %.

« Si vous pensiez que les commémorations autour du 150^e anniversaire de la Confédération allaient faire augmenter le degré d'attachement des Québécois francophones au Canada, vous serez déçu des résultats de l'enquête », commente Jack Jedwab, président de l'Association d'études canadiennes (AEC), qui a commandé le sondage. « Moi, je ne suis pas surpris en tout cas. Il y a beaucoup de stabilité quand on regarde les tendances depuis une vingtaine d'années. Le niveau d'attachement des francophones envers le Canada ne bouge pas beaucoup. »

Au total des réponses de tous (francos, anglos et autres), on se retrouve avec un attachement positif du Québec au Canada à hauteur de 77 points. Ce qui reste dans la fourchette des résultats des enquêtes réalisées depuis le début du siècle, ou légèrement au-dessus de la moyenne. L'attachement était au plus bas à 61 % en mai 2010 et au maximum à 79 % en 2001, pour une moyenne de 71 % pour les 18 enquêtes réalisées entre 2000 et 2018.

Marqueurs identitaires

Même l'âge n'y change rien, enfin n'y change pas grand-chose. Les jeunes de 18-24 ans affichent un total d'attachement de 70,5 % et les vieux de 55-64 ans un score combiné de 69,4 %. Le seuil monte à 84,4 % chez les gens de 75 ans et plus.

M. Jedwab souligne que les réponses ne fluctuent pas non plus en fonction des changements de gouvernement à Ottawa. « L'attachement des autres Canadiens envers leurs provinces demeure aussi relativement élevé dans les sondages, ajoute-t-il. Mais leur attachement au Canada est plus fort. La particularité du Québec, c'est ce détachement relatif des francophones par rapport au Canada. »

Voici d'autres résultats notables de l'enquête :

Marqueurs Une question porte sur les marqueurs culturels et civiques de l'identité. Fait intrigant, au total, les anglophones du Québec se disent plus attachés à leur « groupe linguistique » (90,1 %) que les francophones (85,7 %). Il pourrait s'agir d'un effet dialectique, la revendication identitaire linguistique des uns stimulant celle des autres. Les anglos se sentent aussi plus liés à leur groupe religieux (42,5 %) que les francos (25,6 %) de l'ancienne Priest-ridden Province. Le lien affectif à la ville ou à la région (autour de 80 %) ou aux groupes ethniques (autour de 68 %) se révèle cependant le même dans les deux familles linguistiques.

Relations Les Québécois francophones ayant une opinion positive des relations entre les deux groupes linguistiques fondateurs s'avèrent plus susceptibles de se sentir attachés au Canada. Et vice versa. Les francos qui ont une opinion « très négative » des anglos se disent en même temps « pas

77 %

de l'ensemble des Québécois éprouvent de l'attachement pour le Canada

du tout attachés » au Canada à près de 48 %.

Le sondage a été réalisé par la firme Léger Marketing pour l'Association d'études canadiennes et le Quebec Community Groups Network auprès d'un échantillon de 1226 Québécois, dont 871 francophones, 275 anglophones et 106 allophones. Les sondés les ont questionnés par Internet du 14 au 17 mai. Un sondage probabiliste semblable aurait une marge d'erreur de 3,5 points 19 fois sur 20.

L'enquête s'inscrit dans une série. Le premier volet du portrait de groupe s'intéressait aux perceptions mutuelles entre les deux groupes linguistiques, somme toute de plus en plus positives. Le second traitait de l'attachement au Québec.

D'autres données suivront et le professeur Jedwab, historien de formation, associé à son collègue le sociologue Jean-Philippe Warren, s'en servira pour un livre à paraître cette année.

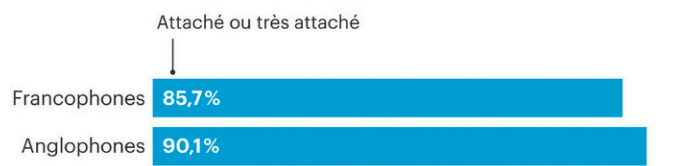
Ils les utiliseront également pour un enseignement sur le sujet des rapports entre les deux solitudes en dialogues, donné en ligne à la saison d'automne. Il s'agira du premier cours entièrement bilingue de l'Université Concordia.

Quel est votre niveau d'attachement au Canada?



Source Association d'études canadiennes
Infographie Le Devoir

Quel est votre niveau d'attachement à votre groupe linguistique ?



Source Association d'études canadiennes
Infographie Le Devoir

Francophones et anglophones sur les immigrants

Le troisième volet de l'enquête commandée par l'Association d'études canadiennes sert à brosser un portrait des perceptions sur le multiculturalisme. Il débouche sur d'autres distinctions intéressantes :

Immigration Les francophones ont une opinion un peu moins favorable des immigrants (62,7 % très ou assez positive) que les anglophones (73,4 %). Les deux tiers des francos (65 %), mais moins d'un anglo sur deux (46 %), pensent aussi que les immigrants devaient totalement ou en partie abandonner leurs coutumes et traditions pour se fondre dans la majorité. La division est encore plus nette au sujet du port du hidjab par une policière : les trois quarts (74 %) des francophones et la moitié des « autres » (47 %) sont contre à divers degrés, mais seulement le tiers (33 %) des anglos.

Interculturalisme Deux philosophies d'échange entre les groupes culturels de la société se côtoient au pays. Le Canada prône le multiculturalisme, et donc un certain pluralisme des communautés en dialogue. Le Québec défend l'interculturalisme, un régime de laïcité inclusive. Le sondage montre que les citoyens appuient les deux options également. « En somme, on peut penser que les distinctions fines des universitaires entre les deux positions ne sont pas comprises par la population », résume M. Jedwab.



DAVE CHIDLEY LA PRESSE CANADIENNE

1868, le Canada célèbre son premier anniversaire

Pierre Chaloult profite de la « fête chômée » du mercredi 1^{er} juillet 1868 pour rédiger une « Lettre à un arrière-petit-fils ». Il y « griffonne » ses « impressions » sur le premier anniversaire du « nouveau Canada ». Récit d'un « petit bourgeois de Québec » entrecoupé de coupures de presse datant d'il y a 150 ans.

MARCO BÉLAIR-CIRINO
CORRESPONDANT PARLEMENTAIRE
À QUÉBEC
LE DEVOIR

La première édition de la fête du Canada n'attire pas les foules dans la vieille capitale, constate-t-il lors d'une promenade à cheval qui l'amène de la côte de la Fabrique, au sommet de laquelle est posée la basilique de Québec, à la Basse-Ville en passant par la rue Saint-Jean et la Grande Allée. Bien sûr, l'Union Jack fleurit ici et là. « Je n'ai vu nulle part de manifestation qui sorte de l'ordinaire », relate-t-il.

Dans des « manifestations officielles », certains entonnent la *God Save the Queen*. Mais Victoria, honorée du titre de reine du Canada depuis un an, est en Grande-Bretagne, où elle veille sur son empire, sur lequel le soleil ne se couche jamais. « [N]ous n'avons point encore ce fameux drapeau du Canada que l'on nous avait assez vaguement promis », fait remarquer Pierre Chaloult. L'unifolié se fera attendre encore 97 ans.

L'habitant de la Haute-Ville regrette de voir le qualificatif de « Canadiens » glisser entre les doigts des Québécois « pure laine » — des descendants de colons français — au profit des « Anglais ». « Nous acceptons mal l'idée que l'on nomme les Anglais des Canadiens. Je ne veux pas dire que nous sommes contre les Anglais qui sont devenus nos maîtres par la force des armes en 1760. N'empêche que nous continuons, nous les Canadiens que je me plais à dire pure laine, à parler français alors que, tant que je sache, le français n'est pas la langue des Anglais », écrit-il avant d'ajouter : « Paraît tout de même que nous vivons aujourd'hui un jour historique ! »

Enthousiasme inégal

L'influent journal *Le Canadien* brosse un portrait pour le moins différent. « [C]e n'est que très rarement que l'on voit autant d'entrain, autant de gaieté et de satisfaction que ce qu'on a vu le jour de l'anniversaire de l'établissement, en ce pays, d'un régime qui, dans les vues de ses auteurs, doit régénérer le pays, faire succéder la prospérité à la pauvreté, faire disparaître les divisions intestines [...] et enfin nous assimiler aux peuples les plus avancés sous le

rapport politique, industriel et agricole », peut-on lire dans l'édition du vendredi 3 juillet 1868.

Cela dit, *Le Canadien* rapporte un « enthousiasme » inégal à travers la Puissance du Canada, évoquant d'un trait de plume un coup d'éclat de sécessionnistes de la Nouvelle-Écosse. *Le Canadien* promet d'y revenir dans une édition ultérieure, jugeant à propos de « mettre la politique de côté afin de conserver de l'espace pour rendre un compte plus détaillé des [...] nombreux amusements de la journée : courses, régates, excursions de plaisir ».

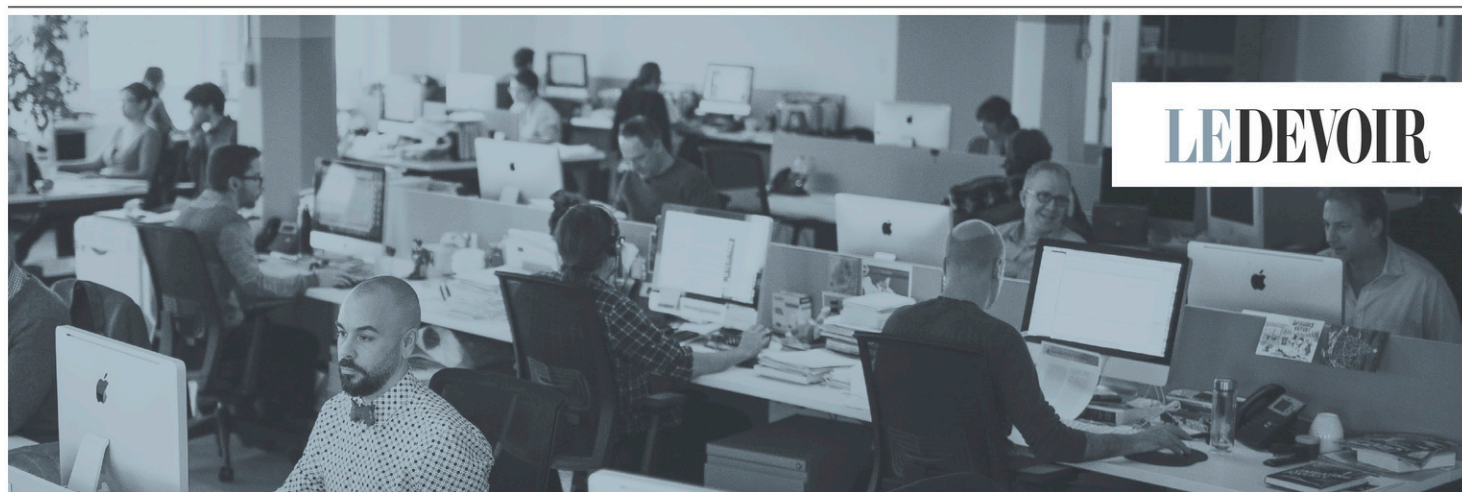
Même constat — quoique moins euphorique — de *L'Événement*, que lit avec assiduité Pierre Chaloult. « Rien n'a fait repentir le pays de s'être engagé dans cette grande entreprise politique, car il n'a point encore senti le poids d'aucune des charges nouvelles qu'il a acceptées », peut-on lire dans un extrait retranscrit par Pierre Chaloult.

Cela dit, un « écueil » guette le « régime nouveau », selon le journal d'Hector Fabre : la croissance économique. Pour l'heure, le nouveau pays est affaibli par la saignée de l'émigration des Canadiens aux États-Unis. « La Confédération aura beau réaliser des merveilles politiques, si elle ne nous fait pas atteindre un haut degré de prospérité, elle perdra en définitive sa cause », conclut *L'Événement*.

Un pendu joue le trouble-fête

La Minerve, le samedi 4 juillet 1868, revient pour sa part rapidement sur l'anniversaire de la Confédération, qui « a été unanimement observée comme jour de fête ». Plus haut, le journal revient sur la pendaison de Joseph Ruel, à Saint-Hyacinthe. L'événement a volé la vedette aux festivités entourant le premier anniversaire du Canada. En effet, au moins « 5000 à 6000 spectateurs, dont 1 sur 15 du sexe féminin », ont assisté aux derniers moments de l'homme reconnu coupable du meurtre par empoisonnement de Toussaint Boulet.

« [F]ranchement, il fait peine de constater qu'un semblable spectacle ait eu tant d'attrait pour un si grand nombre de personnes », poursuit *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* dans un long article publié le jeudi 2 juillet 1868. « Qu'au moins de cette sinistre plateforme d'où Ruel a été lancé dans l'éternité parte une leçon salutaire ! »



LEDEVOIR

Veillez prendre note que *Le Devoir* ne sera pas publié le lundi 2 juillet 2018, en raison de la Fête du Canada.

Nos bureaux seront également fermés.

COUPE DU MONDE DE SOCCER

À SURVEILLER

France-Argentine
(samedi, 10 h)

Les huitièmes de finale débutent samedi avec un affrontement digne d'une finale. La France, qui a survolé son groupe sans briller, se mesure à l'Argentine, qu'on tenait pour battue avant sa spectaculaire victoire de mardi contre le Nigeria. Les deux équipes se sont affrontées à 11 reprises au cours de leur histoire : l'Argentine a eu le meilleur en remportant six matchs, contre deux victoires pour la France. Trois rencontres se sont soldées par un verdict nul.

Uruguay-Portugal
(samedi, 14 h)

L'Uruguay n'a pas fait face à une opposition très féroce dans le groupe A, mais ce sera une autre histoire samedi. La formation menée par Luis Suárez a rendez-vous avec le Portugal et Cristiano Ronaldo, l'un des meilleurs buteurs du tournoi jusqu'à maintenant. Le Portugal n'a jamais perdu contre l'Uruguay, mais le pays sud-américain est sur une lancée : il a gagné ses trois derniers matchs et n'a pas accordé de but en 310 minutes.

Espagne-Russie
(dimanche, 10 h)

Il s'agit d'un retour en phase éliminatoire pour l'Espagne qui, après avoir remporté la Coupe du monde en 2010, a été éliminée dès la phase de groupes en 2014. Sur papier, son premier match à élimination directe semble facile puisque la Russie, qualifiée en tant que pays hôte, est l'équipe la moins bien classée du tournoi. Il ne faudrait cependant pas sous-estimer les Russes, quand on sait à quel point la foule est parvenue à les transporter lors de la première ronde.

Croatie-Danemark
(dimanche, 14 h)

Si plusieurs équipes favorites ont eu la vie dure lors de cette Coupe du monde, la Croatie s'est sans doute révélée comme l'une des belles surprises de la compétition. Elle s'est payé le Nigeria, l'Argentine et l'Islande, de sorte qu'elle entre dans la ronde des 16 gonflée à bloc. Pour le Danemark, il s'agit d'une première présence en phase éliminatoire depuis 2002.

Karl Rettino-Parazelli

Pourquoi une main n'est pas toujours une faute

Petit guide pour mieux comprendre certaines décisions qui ont soulevé la controverse lors de la phase de groupes

La phase de groupes de la Coupe du monde de la FIFA qui a pris fin jeudi a été marquée par des buts spectaculaires, des revirements et des surprises, mais aussi par des décisions controversées. Plusieurs fautes de main, sanctionnées ou non, ont suscité de vifs débats auxquels la reprise vidéo n'a pas toujours permis de mettre fin. Mais monsieur l'arbitre, quand il y a main, il y a faute ? En fait, non, pas toujours.

KARL RETTINO-PARAZELLI
LE DEVOIR

Avant de marquer le but qui a permis à l'Argentine de se qualifier *in extremis* pour la ronde éliminatoire mardi dernier, le défenseur argentin Marcos Rojo a bien failli anéantir les chances de son équipe. À la 76^e minute, alors que le match est toujours à égalité 1 à 1, l'attaquant nigérian Ahmed Musa dirige un centre devant le filet argentin. Rojo tente d'écarter la menace de la tête, mais redirige plutôt le ballon sur sa main.

Suivant les conseils de l'équipe d'officiels affectés à la reprise vidéo, l'arbitre central Cakir Cuneit prend le temps de revoir la séquence sur l'écran installé en bordure du terrain et décide de maintenir la décision qu'il a prise quelques instants plus tôt : pas de tir de pénalité. Mais pourquoi ?

Règles à interpréter

Pour comprendre cette décision, comme toutes celles qui seront prises d'ici la fin de cette Coupe du monde, il faut se référer aux Lois du jeu de la FIFA, la bible de tous les arbitres.

La version 2018-2019 du document indique simplement qu'une faute de main est commise « lorsqu'il y a un contact délibéré entre le ballon et la main ou le bras » d'un joueur, sauf le gardien dans sa surface de réparation.

Pour savoir s'ils ont affaire à un contact



Le ballon touchant le bras de Marcos Rojo, mardi

MICHAEL SOHN
ASSOCIATED PRESS

« délibéré », les arbitres doivent garder en tête trois critères, indique le règlement : le mouvement de la main en direction du ballon (et non du ballon en direction de la main), la distance entre l'adversaire et le ballon (l'effet de surprise) et le fait que la position de la main n'entraîne pas nécessairement une faute.

Pour tenter de clarifier les choses, la FIFA a également fait parvenir aux différentes associations une série de questions que peuvent se poser les officiels pour décider s'il y a faute de main ou non. Parmi elles : est-ce que les mains ou les bras du joueur sont dans une position naturelle ? Est-ce que le joueur a tenté d'éviter que le ballon frappe sa main ? Est-ce que le ballon frappe la main sur une courte ou une longue trajectoire ?

« Les fautes de main ont toujours été un sujet qui a créé des questionnements », affirme le directeur de l'arbitrage à la Fédération de soccer du Québec, Sébastien Dubé, qui a lui-même été arbitre pendant près de dix ans au niveau provincial. « La FIFA veut aller chercher le plus d'uniformité possible. Je pense qu'elle est sur la bonne voie, mais c'est certain que ce n'est pas parfait. »

Alors, cette main de Rojo dans la sur-

face ? Contrairement aux arbitres de la Ligue nationale de hockey, ceux de la Coupe du monde de la FIFA n'expliquent pas leur décision publiquement, mais on peut présumer que l'arbitre a décidé de ne pas accorder de tir de pénalité parce que le défenseur a lui-même redirigé le ballon sur sa main, à grande vitesse et sur une très courte distance. La grande majorité des experts ont jugé que, dans ce cas précis, l'arbitre a pris la bonne décision.

Un autre ballon touché de la main dans un contexte similaire a entraîné une conséquence bien différente lors de l'affrontement de lundi entre le Portugal et l'Iran. Un ballon aérien repris de la tête par un attaquant iranien dans la surface de réparation a effleuré le bras du défenseur Cédric Soares, situé juste à côté. Là encore, la vitesse du ballon était grande et la distance parcourue était courte, mais l'arbitre a malgré tout décidé d'accorder le tir de pénalité après avoir consulté la reprise vidéo. Il a sans doute jugé que le bras tendu du défenseur ne se trouvait pas dans une position naturelle, un argument rejeté par la plupart des analystes. « Il y a toujours une zone grise », concède M. Dubé.

Pour savoir s'ils ont affaire à un contact « délibéré », les arbitres doivent garder en tête trois critères

PETITES ANNONCES

125

HORS FRONTIÈRES

PARIS 18^e VENTE DIRECTE

Mini-studio moderne et terrasse. Vue panoramique, toits de Paris. Sacré-Coeur et Butte Montmartre.

lestudioparis18@gmail.com

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

166

LOFTS À LOUER

LOFT STYLE NEW-YORK Lumineux, 1500 pi², cuisine moderne et électros neufs. mur de pierre et brique, bois-franc. V-Mtl. 514-287-1972

170

HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

16^e À PARIS : CONDO 3 1/2 jardin, asc., rénové, équipé, calme, ensoleillé, sécuritaire. Près Tour Eiffel, 2 à 5 pers. 850 \$ et +/sem. Clés à Mtl. 514-585-6341 condoparis16@yahoo.fr

À PARIS Petit bijou d'appart

sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris. Paisible, ensoleillé, sécuritaire. 514-489-5955 appartementmontmartre.com

170

HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

CONDOS PARIS CENTRE

Près métro et services. WIFI. Sem./mois À partir de 790 \$.

Location : 514-999-0546 paris.condo@sympatico.ca

PARIS - 1^{er}

charmant et élégant appart.

2 min. à pieds du louvre.

Jusqu'à 4 pers.

175 euros/nuit

aubinm88@gmail.com

011-33-6-18-76-85-78

176

CHALET À LOUER

GASPESIE - PERCE

Bord de mer. Studio/Loft, court

ou long séjours. Équipé.

Chiens permis. N-lum.

Env. 4 pers.

Faluna2018@aol.com

192

ON DEMANDE À LOUER

Tranquille, respectueuse,

semi-retraitee, cherche

4 1/2, rez-de-chaussée.

Rosemont, avec rangement.

850-900 \$. 514-376-9099

307

LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur

d'Occasion"

achète à domicile livres de

qualité en tout genre.

514 914-2142

www.bonheuroccasion.com

515

INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR

BOGUE OU RALENTIT ?

Mise à jour et réparation

P.C., Mac et portables.

10 ans d'exp.

Service à domicile.

514 573-7039 Julien

544

CROISSANCE PERSONNELLE

Difficultés relationnelles ?

Stress ?

Perte de confiance ?

Je peux vous aider

à trouver vos ressources.

Joëlle St-Arnaud: TRA,

Thérapeute en relation

d'aide par l'ANDC^{MD}.

astarnaault_joelle@videotron.ca

514-703-3877

AVIS DE DÉCÈS

Gisèle Lamoureux
1942 - 2018

À Lévis, le 23 juin 2018, est décédée madame Gisèle Lamoureux, grande amante de la nature. Elle demeurerait à Lévis.

Elle laisse dans le deuil sa sœur Nicole, son frère Aimé (Christiane), sa nièce Danielle, ses neveux Marc et Vincent ainsi que plusieurs cousins et cousines.

De nombreux amis la pleureront, en particulier Claude Allard, le pilier de sa vie et Normand Lemyre, son précieux copain depuis quelques années.

Pour ceux qui le désirent, un don fait à un organisme environnemental serait indiqué en mémoire de cette écologiste engagée, récipiendaire de nombreux prix.

Sa famille vous accueillera pour un dernier hommage en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire d'Aubigny

154, rue du Mont-Marie, Lévis G6V 8X1

le mercredi 4 juillet 2018, de 13h à 16h. L'inhumation des cendres se fera au cimetière Notre-Dame-des-Neiges le lundi 16 juillet à 14h.

Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 / 1 888 688-2411

Télécopieur : 418 688-2414

Pour l'envoi de messages de sympathie:

www.coopfuneraire2rives.com

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas

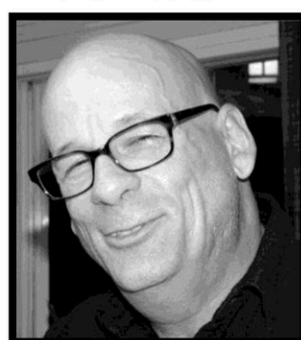
514 939-0202

www.portage.ca



Portage

Pour vous et les autres

6^e anniversaireRichard Bariteau
1957 - 2012

Communiquez avec Le Mémorial pour publier :

- Avis de décès • Faire-part
- Remerciements • Condoléances
- Anniversaires • Hommage
- In memoriam

Le Mémorial
1855, rue Du Havre, bureau 107
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
deces@lememorial.com

Le mémorial

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

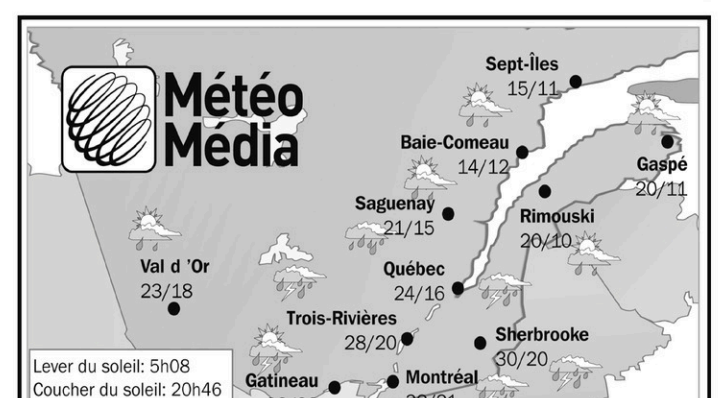
LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

- ▲ comme coopérant
- ▲ comme bénévole
- ▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240

Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca



Montréal	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
Aujourd'hui 32	21	34/22	36/23	34/21
Orages violents (pdp 40%).	Orages (pdp 70%).	Généralement ensoleillé.	Généralement ensoleillé.	Ensoleillé.
Québec	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
Aujourd'hui 24	16	27/20	34/23	32/20
Orages (pdp 90%).	Orages (pdp 80%).	Ciel variable.	Orages (pdp 40%).	Généralement ensoleillé.
Gatineau	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
Aujourd'hui 33	22	36/23	34/21	34/20
Orages (pdp 40%).	Orages (pdp 60%).	Généralement ensoleillé.	Orages (pdp 70%).	Ensoleillé.

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.





III CINÉMA

Sébastien Pilote, heureux à Karlovy Vary

Le cinéaste à propos de son nouveau film dévoilé en compétition du festival tchèque

FRANÇOIS LÉVESQUE
LE DEVOIR

Il est heureux, Sébastien Pilote. Un peu fatigué, décalage horaire oblige, mais heureux, oui. Et pour cause : c'est aujourd'hui, samedi, qu'a lieu la première mondiale de son plus récent long métrage, *La disparition des lucioles*, au Festival international du film de Karlovy Vary, en République tchèque. Joint là-bas, il évoque une œuvre différente des précédentes, quoique partageant certaines lignes de force avec celles-ci, forcément.

« J'avais le goût de proposer un film plus accessible, plus fulgurant, plus rapide... Je me suis posé moins de questions. Je voulais que ce soit un film généreux. »

Filmé dans la région du Saguenay, *La disparition des lucioles* compte à son générique Pierre-Luc Brillant, Luc Picard, François Papineau et Marie-France Marcotte.

Débuts d'une héroïne

C'est toutefois Karelle Tremblay qui porte le film. Elle incarne Léo, une jeune fille dont la mère a refait sa vie avec l'animateur de radio populiste responsable de l'exil de son père. Syndicaliste devenu *persona non grata* en ville, ce dernier est tenu responsable de la fermeture de l'usine qui employait la majeure partie de la population.

Cette toile de fond de morosité socio-économique en région est ce qui relie de façon plus évidente *La disparition*

Le réalisateur Sébastien Pilote avec deux des principaux acteurs, Karelle Tremblay, qui porte le film, et Pierre-Luc Brillant, lors du tournage de *La disparition des lucioles*.

LES FILMS SÉVILLE

des lucioles aux magnifiques *Le vendeur* et *Le démantèlement*.

« Je reviens avec des préoccupations que j'ai déjà abordées, implicitement ou explicitement, c'est vrai », acquiesce le cinéaste.

Sujet grave, donc ? Certes. Sébastien Pilote n'en promet pas moins un film drôle.

« J'opère un changement de ton. Mes deux autres films étaient des chroniques dramatiques. Là, c'est clairement une comédie dramatique. Je désamorçe... Plus d'humour, plus de légèreté. Depuis le commencement, je dis que je veux que ce soit un film qui fait l'effet d'une bonne chanson pop. Les enjeux restent sérieux : c'est la manière qui change. C'est un film qui est très musical. La musique originale de Philippe Brault évoque celle du cinéma américain des années 1950, mélangée avec des chansons qui passent de Félix Leclerc à Rush, de Michel Rivard à WD-40, Voivod... »

Hormis le ton, *La disparition des lucioles* se distingue en outre par le fait que pour la première fois, Sébastien Pilote a bâti son intrigue autour d'une héroïne, jeune par surcroît, après des protagonistes masculins sexagénaires.

« J'aimais que ce soit une jeune fille, une jeune femme. Et contrairement aux deux autres personnages en fin de parcours, elle est au début du sien. Ça me plaisait. L'idée du film est d'avoir cette héroïne prise entre deux figures paternelles opposées : cet animateur radio de droite et ce père syndicaliste désigné comme bouc émissaire pour les problèmes économiques locaux. Le premier est populaire et omniprésent, tandis que la présence du second se fait justement sentir à travers son absence. »

Le troisième homme

Un troisième homme entre dans l'existence de Léo : Steve, la quarantaine, « métalleux de sous-sol qui vit chez sa mère », *dixit* le cinéaste. Doué mais sans ambition, Steve donne des leçons de guitares à une Léo tentée par l'équivoque.

« Steve possède une grande naïveté et n'a aucun cynisme. C'est le grand thème du film, qui parle d'amour au sens très large, comme remède au cynisme. Léo ne voit que ça autour d'elle : du cynisme. Elle-même en est à développer un discours cynique, et ça l'épuise. Les gens qui ont expérimenté avec le cynisme vous le diront : ça bouffe de l'énergie. »

Un tournant ou un film de transition, *La disparition des lucioles* ? On a hâte de le découvrir. Au minimum, avec cette relecture de *Maria Chapdelaine* qu'il espère tourner bientôt, donc avec encore une jeune femme comme figure centrale, on peut dire que la carrière de Sébastien Pilote évolue de manière fort intéressante.

La disparition des lucioles prend l'affiche le 21 septembre.

AU FIJM

Samedi

La valeur sûre : Marc Ribot.

Après sa prestation de vendredi avec John Medeski, le guitariste touche-à-tout Marc Ribot présente samedi *Songs of Resistance* : on parle autant de la musique de John Coltrane que des chants partisans de la Seconde Guerre mondiale. Gesù, 22 h 30

En extérieur : Jazzlab. Voilà 15 ans que le collectif québécois Jazzlab propose différents projets — tant sur disque que sur scène — avec des groupes à composition variable. La constante ? Qualité d'écriture et d'improvisation. Angle De Bleury et René-Lévesque, 20 h

Dimanche

La valeur sûre : Terence Blanchard. Un des plus prolifiques et acclamés trompettistes du jazz américain depuis les années 1980, Terence Blanchard ne lâche pas le combat : son dernier album est tout entier traversé d'une réflexion — d'un cri — autour des tensions raciales aux États-Unis. Pertinent ? Toujours. En première partie, le trio de la Québécoise Gentiane MG fera ses débuts au FIJM. Monument-National, 20 h

Lundi

La valeur sûre : Hancock et Thundercat. Y a-t-il une soirée jazz plus attendue que celle-là dans l'édition 2018 du FIJM ? Non. Parce que Hancock est Hancock, et que Thundercat est l'une des choses les plus cool qui soient arrivées au jazz dans les dernières années. Jazz au sens large, on s'entend. Groovy ! Salle Wilfrid-Pelletier, 19 h 30

Scène locale : Carla Bley et l'ONJ. L'Orchestre national de jazz de Montréal reçoit en grand lundi : l'immense pianiste et compositrice Carla Bley sera de la partie pour un hommage dirigé par la saxophoniste Christine Jensen. Monument-National, 20 h
Guillaume Bourgault-Côté

D Les critiques des spectacles de **Ry Cooder**, de **John Medeski & Marc Ribot Trio**, de **Mélissa Laveaux**, d'**Olafur Arnalds** et **Jean-Michel Blais** sur les plateformes numériques du *Devoir*. Dimanche sur le site Web et l'application mobile, lisez les critiques des spectacles du **Archie Shepp Quartet** et de **Kamasi Washington**.

Achetons tableaux de qualité
canadiens et européens.
Grande valeur offerte



Marc-Aurèle Fortin "La Vieille Forge", v. 1945, aquarelle, 22" x 28"

Borduas Lemieux
Ferron Letendre
Fortin McEwen
Gagnon Pellan
Krieghoff Riopelle
Suzor-Coté et autres...

Évaluation verbale
gratuite à domicile
pour les noms
ci-haut mentionnés,
selon la disponibilité

RENDEZ-VOUS
CONFIDENTIEL

Claude Lafitte
évaluateur et
expert conseil

Galerie Claude Lafitte
depuis 1975 • 514.842.1270
www.lafitte.com

Papeterie
Casse - Noisette

Nous tenons en inventaire agendas,
papiers Lalo, papier St-Gilles,
cartes, plumes et stylos,
albums de photos, articles de bureau,
sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

L'UNIVERS DU STORE.ca

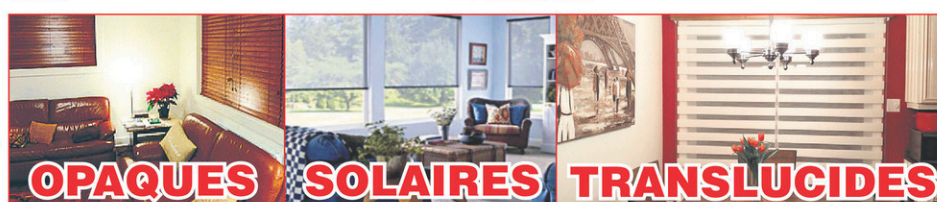
STORES SUR MESURE
Fabriqué au Québec
MOTORISATION
DISPONIBLE

Certifié 5 Étoiles®



MONTRÉAL 514-231-8677 QUÉBEC 418-654-8677
LONGUEUIL 450-445-9829 LÉVIS 418-654-8677
LAVAL 450-627-3716 TROIS-RIVIÈRES 819-696-8677

ESTIMATION ET MESURES GRATUITES
SANS FRAIS 1 855 770-8677 MAINTENANT EN FLORIDE 954 955-8677



TOILES À ROULEAUX • PANNEAUX COULISSANTS • PERSIENNES • STORES VOILAGE • STORES ROMAINS
STORES HORIZONTAUX • STORES MOTORISÉS • STORES DE VERRIÈRES • STORES VERTICAUX

INSTALLATION
GRATUITE

OU
Jusqu'à
50%
DE RABAIS

MONTRÉAL • QUÉBEC • TROIS-RIVIÈRES • LAVAL • LONGUEUIL • REPENTIGNY • BELOEIL • BOISBIAND • MAGOG • ST-AGATHE • FORT LAUDERDALE

A 8 | **ÉCONOMIE**

III VOS FINANCES

Retraite: payer d'abord, puis passer à la caisse

P

GÉRARD BÉRUBÉ



our ceux disposant d'épargne, prendre sa retraite à 65 ans, mais retarder le début des prestations publiques est à considérer. Mais jusqu'où doit-on reporter ?

Dans une mise à jour de son étude, l'Institut CD Howe revient sur l'impact favorable du report des prestations des régimes publics de retraite. L'an dernier, dans la foulée des tractations entourant la décision de Québec de faire écho à la réforme du Régime de pension du Canada, les auteurs suggéraient d'aller plus loin et d'envisager de faire passer de 70 à 75 ans la période de report des prestations de la sécurité de la vieillesse (PSV) et du Régime de rentes du Québec.

Les auteurs Antoine Genest-Grégoire, Luc Godbout, René Beaudry et Bernard Morency persistent et signent. Sans tenir compte de la réforme, le fait de reporter à 70 ans le début des prestations publiques permet de faire passer le besoin d'épargne privée de 265 000 \$ à 248 000 \$ selon les paramètres retenus et le jeu de bonification d'une rente tardive, et de faire passer le taux de remplacement du revenu à la retraite de 37 à 49 % à 70 ans. Un report à 75 ans ferait passer l'épargne totale requise à 291 000 \$, mais le taux de remplacement du revenu à 62 %, soit au-delà des 60 % que visent les régimes publics.

« La part des besoins à la retraite pou-

vant être couverts par les programmes publics s'accroît considérablement lorsque les prestations sont demandées plus tard. Les taux de bonification importants associés à ces reports ont aussi pour effet de faire baisser la quantité d'épargne nécessaire au moment de prendre sa retraite. Le report de rente est donc à la fois un moyen efficace de réduire son besoin d'épargne et un moyen de réduire son risque », peut-on lire dans l'étude.

Ces observations s'appliquent évidemment aux personnes disposant d'un capital de retraite sous forme d'un REER, d'un CELI ou d'un régime à cotisations déterminées. Et la conclusion est renforcée par le fait que ces comptes ont pour principale caractéristique d'exposer le cotisant au risque de rendement et de fluctuation de marché. L'exercice de base, ici, consiste donc à mettre d'abord son capital à risque à contribution, pour ensuite faire appel à la protection offerte par les régimes publics, qui sont des régimes à prestations déterminées indexées à l'inflation. Cet arbitrage est d'autant plus intéressant que le RRQ bonifie les prestations tardives (et pénalise les prestations hâtives). Il en va de même pour la PSV.

Entre 60 et 65 ans, le facteur de réduction est de 0,5 % par mois pour une per-

sonne qui reçoit une rente très faible, jusqu'à un maximum de 0,6 % pour une personne qui reçoit la rente maximale. À 60 ans, le montant mensuel maximum est réduit de 36 %. À 65 ans ou plus, la rente sera augmentée de 0,7 % pour chaque mois écoulé, jusqu'à un maximum de 42 % à 70 ans. Pour la PSV, l'encaissement peut être reporté jusqu'à un maximum de cinq ans. La prestation est alors augmentée de 0,6 % pour chaque mois de report, jusqu'à un maximum de 36 %. Autrement dit, la bonification de la rente du RRQ prend la forme d'un rendement de 8,4 % par année de report et celle de la PSV, de 7,2 %.

Un pensez-y bien

Mais aller au-delà de 70 ans est un pensez-y bien. D'autant qu'il faut disposer de l'épargne privée inhérente pour ce faire. En se basant uniquement sur l'espérance de vie, les planificateurs financiers estiment généralement que le point d'inflexion entre prendre sa retraite à 65 ans et reporter ses prestations (alors bonifiées) à 70 ans est lié aux probabilités de vivre au-delà de 82 ans. Ils vont ainsi fixer l'âge optimal pour prendre sa retraite autour de 68 ans. Pour sa part, CD Howe se réfère au simulateur de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, qui retient, dans

ses paramètres, un taux de remplacement de 70 % pour les personnes gagnant 50 % du maximum de gain admissible (MGA), de 60 % pour celles gagnant 100 et 150 % du MGA, et un âge d'épuisement du capital à 94 ans. Et rappelle que 75 % des hommes et 60 % des femmes sont décédés à cet âge.

Ainsi, entre les deux se déploie tout un univers qui invite les auteurs de l'étude à convaincre de la pertinence d'un report des prestations au-delà de 70 ans. D'autant que l'objectif d'un taux de remplacement de 60 ou 70 % du revenu avant impôt est contesté. Cette règle manque de nuance. Il a déjà été écrit qu'elle ne tient pas compte des particularités de chacun, qu'il s'agisse d'un célibataire gagnant 100 000 \$ ou d'une personne avec conjoint et quatre enfants gagnant également 100 000 \$. Ou qu'il soit appliqué sur un faible revenu ou sur un revenu élevé. Sans compter que les besoins et le train de vie varient avec l'âge, étant différents à 65 ans ou à 90 ans. Aussi, la situation sera différente qu'il s'agisse d'un couple ou d'une personne vivant seule, sans compter la possibilité de fractionnement du revenu à la retraite.

Sans oublier la présence d'une propriété résidentielle ou d'autres éléments d'actif, l'approche du taux de remplacement ne tenant compte que des revenus.

III PROTECTIONNISME

Des industriels américains tirent la sonnette d'alarme

Quelque 21 000 entreprises américaines ont requis une exemption des tarifs douaniers

DELPHINE TOUITOU
À WASHINGTON
AGENCE FRANCE-PRESSE

Les industriels américains du secteur sidérurgique, qui commencent à faire les frais de la politique protectionniste de Donald Trump, sont passés à l'offensive cette semaine, à l'instar de Joel Johnson, p.-d.g. de Borusan Mannesmann Pipe (BMP), un fabricant de tubes en acier implanté au Texas.

Quelque 4500 cartes postales rédigées par les employés de BMP et leurs familles ont inondé les boîtes aux lettres de Donald Trump et des membres du Congrès pour plaider la cause de cette entreprise implantée à Baytown, qui importe une partie de ses tubes depuis sa maison mère en Turquie. Or le président des États-Unis a imposé des taxes de 25 % sur l'acier et de 10 % sur l'aluminium, en vigueur depuis fin mars pour les importations turques et chinoises notamment, et depuis le 1^{er} juin pour celles de l'Union européenne, du Canada et du Mexique.

Si Donald Trump a justifié ces taxes par une volonté de protéger la sécurité nationale et de dynamiser ces secteurs, quelque 21 000 entreprises ont requis une exemption au motif que ces tarifs douaniers pénalisent au contraire leur

activité dépendante des importations d'acier et d'aluminium. Mais trois mois après les premières requêtes, seules 98 ont été examinées, avait révélé la semaine dernière le secrétaire au Commerce Wilbur Ross devant le Sénat. Et seulement 42 ont été approuvées.

Joel Johnson fait partie des tout premiers dirigeants à avoir officiellement constitué un dossier en vue d'une exemption. Sans réponse et devant l'urgence de la situation, il a décidé de prendre son bâton de pèlerin pour faire entendre sa voix parmi les milliers d'autres. « Nous avons fait une offre très simple au président Donald Trump et au secrétaire au Commerce Wilbur Ross. Nous avons demandé une exemption des taxes pour deux ans pour nous permettre de construire une nouvelle usine à Baytown », au Texas, explique-t-il à l'AFP. « Et à l'issue de ces deux ans, nous arrêterons nos importations et nous aurons des tubes en acier 100 % américains », ajoute-t-il.

D'autres ont décidé d'employer la manière forte. L'American Institute for the International Steel, une fédération représentant les entreprises dépendantes de l'acier importé, vient ainsi de déposer une plainte devant le tribunal de commerce international à New York. Elle juge que la section 232 de la loi de



Joel Johnson, p.-d.g. de Borusan Mannesmann Pipe, fait partie des tout premiers dirigeants à avoir officiellement constitué un dossier en vue d'une exemption.

DAVID J. PHILLIP
ASSOCIATED PRESS

1962, à laquelle Donald Trump a eu recours pour imposer ces taxes en invoquant un impératif de défense de la sécurité nationale, est inconstitutionnelle. Cette section a permis au locataire de la Maison-Blanche d'outrepasser les pouvoirs du Congrès, habituellement compétent en matière de commerce.

« La section 232 permet au président de considérer qu'à peu près tout ce qui peut affecter l'économie américaine relève de la "sécurité nationale" », a exploré Richard Chriss, le président de cette fédération. « Les taxes douanières sur l'acier ont un grand nombre d'effets négatifs sur les entreprises américaines. Les ports et les travailleurs américains constatent un déclin marqué dans les cadences de production. »

Les industriels se heurtent en outre désormais à une hausse importante des prix de l'acier. En octobre 2017, la tonne de ce métal s'élevait à 577 \$US, son plus bas niveau en un an. En janvier, elle valait envi-

ron 630 \$US et elle atteint aujourd'hui 917 \$US, a confirmé Joel Johnson.

Sur la base de cette même section 232, la Maison-Blanche envisage des taxes similaires pour l'automobile. Le premier constructeur américain, General Motors, a formellement averti vendredi Wilbur Ross que de telles taxes conduiraient à réduire sa compétitivité, à augmenter les prix de ses voitures et à réduire le nombre de ses emplois. Le constructeur souligne, de plus, qu'ériger des barrières commerciales pourrait accroître les coûts de l'entreprise, la rendre moins compétitive, car cette politique « promet un environnement commercial dans lequel nous pourrions faire l'objet de représailles sur d'autres marchés ».

La période de commentaires pour les entreprises doit s'achever le 6 juillet avant une période d'auditions. Le département du Commerce devra ensuite rédiger son rapport avec des recommandations pour la Maison-Blanche.

EN BREF

Les entreprises sont optimistes

OTTAWA — Les entreprises canadiennes semblent portées par un vent d'optimisme et leurs prévisions de ventes restent robustes, grâce à la solide demande, tant au pays qu'à l'étranger, selon les résultats de l'enquête de la Banque du Canada sur les perspectives des entreprises. L'indicateur de l'enquête de la banque centrale a atteint son plus haut niveau depuis le deuxième trimestre de 2011, et les réponses à la plupart des questions du sondage se situaient au-dessus des moyennes historiques, a expliqué la banque. Cependant, la quasi-totalité des réponses ont été soumises à la banque avant que les États-Unis annoncent l'imposition de tarifs sur les importations d'acier et d'aluminium en provenance du Canada.

La Presse canadienne

Le PIB du Canada en légère hausse

Le PIB réel a affiché une légère hausse de 0,1 % en avril, a annoncé vendredi Statistique Canada. Il s'agit tout de même d'un ralentissement après les gains de 0,4 % en février et de 0,3 % en mars. « Malgré le gain modeste, l'acquis de croissance au deuxième trimestre s'élève à environ 1,7 % à rythme annualisé », ont écrit les analystes du Mouvement Desjardins. Pour la Banque Nationale, la principale surprise a été créée par le solide résultat des usines, dont la production a bondi. « Une ombre se dessine cependant au tableau: le ralentissement de la production du secteur des services, dont la croissance annuelle est tombée au plus bas depuis 2013. » Pour le moment, les données disponibles pointent vers une croissance annualisée d'environ 2,5 % au deuxième trimestre.

Le Devoir

Amisco: investissement dans la relève

Desjardins Capital et Investissement Québec deviennent des actionnaires-partenaires, avec la famille Poitras, de l'entreprise Amisco. L'entreprise se spécialise dans la conception, la fabrication et la vente de meubles résidentiels. Elle emploie plus de 300 personnes dans ses usines de Saint-Pascal et de L'Islet, dans la région de la Côte-du-Sud. « L'ouverture de notre actionnariat à ces nouveaux partenaires nous réjouit puisque nous devenons actionnaires et continuerons, avec l'équipe de direction, à gérer les opérations courantes, forte de la connaissance approfondie que nous avons du marché nord-américain », a commenté Réjean Poitras, président et chef de la direction d'Amisco. Les modalités financières de la transaction n'ont pas été dévoilées.

Le Devoir

Air Canada Rouge a cinq ans

Air Canada Rouge a cinq ans. Depuis son premier vol, le 1^{er} juillet 2013, le transporteur loisirs d'Air Canada a fait passer son parc aérien de 4 à 50 appareils. Cette flotte devrait comprendre 53 appareils à la fin de 2018. Rouge dessert plus de 100 liaisons sur cinq continents, comparativement à 14 à ses débuts. Rouge a transporté plus de 25 millions de passagers et créé 2000 emplois, ajoute le transporteur. L'équipe initiale comprenait 150 agents de bord et 50 pilotes. Quant à la performance financière du transporteur, reconnu pour sa compétitivité en matière de prix et de capacité offerte, sa contribution à la rentabilité de l'ensemble devait venir, à égalité, d'une nouvelle configuration des appareils apportant une augmentation du nombre de sièges et de la structure de coûts plus faible.

Le Devoir

Une réponse « directe, mesurée et proportionnelle »

RIPOSTE

SUITE DE LA PAGE A 1

monde depuis le mois de mars au nom de la défense de la sécurité nationale. Ottawa avait immédiatement dévoilé une liste de produits américains qui s'exposaient à des contre-mesures équivalentes. La liste définitive de plus de 200 produits importés des États-Unis dévoilée vendredi a été établie après consultation auprès des compagnies canadiennes directement concernées afin de s'assurer que ces dernières peuvent se tourner vers des solutions de remplacement produites au Canada ou importées d'autres pays.

Outre des produits d'acier et d'aluminium, frappés de tarifs semblables à ceux des États-Unis, les autres importations américaines qui se verront imposer des tarifs de 10 % ont notamment été choisies en raison de leur importance économique dans des régions où le Parti républicain du président Trump compte de nombreux électeurs, comme le Kentucky (bourbon et cartes à jouer), l'Ohio (machines à laver, papier de toilette et chandelles), la Floride (oranges et bateaux de plaisance) ou l'État de Washington (café). La Chine, l'Union européenne et le Mexique ont fait de même avec leurs propres représailles commerciales contre les États-Unis.

Ottawa assure, par ailleurs, avoir pris les dispositions nécessaires afin d'empêcher que les nouvelles barrières commerciales américaines provoquent un détournement des flux commerciaux et que le marché canadien soit victime d'un dumping des exportations d'autres pays.

Le chaud et le froid

Chrystia Freeland a cherché, vendredi, à garder dans cette affaire un ton à la fois conciliant et ferme. « C'est avec regret que nous prenons ces contre-mesures », a-t-elle assuré, soulignant que ces représailles sont une « réponse directe, mesurée et proportionnelle » aux tarifs américains. Et que face aux mesures « protectionnistes et illégales » du gouvernement américain, « le Canada n'a d'autre choix que de [se] défendre [...] et nous le ferons avec fermeté. L'unique solution à ce différend malheureux et sans précédent est l'élimination des droits imposés par les États-Unis sur notre acier et notre aluminium ».

La ministre a réitéré sa conviction que le « bon sens » finira par prévaloir dans cette affaire. Elle a notamment dit compter sur une accélération de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) aussitôt passées les élections présidentielles mexicaines, ce week-end, et rapporté avoir eu une bonne demi-douzaine d'échanges avec le représentant américain au Commerce, Robert Lighthizer, « cette semaine seulement ».

Prêt à une escalade

Elle a toutefois mis en garde la Maison-Blanche contre l'idée d'étendre la guerre commerciale au secteur de l'automobile, comme il en est question à Washington depuis quelques semaines. Une telle action contre le Canada serait encore plus « absurde » que les tarifs dans l'acier et l'aluminium compte tenu de l'intégration étroite de cette industrie en Amérique du Nord, a-t-elle fait valoir. Rappelant que sur les enjeux commerciaux la position de son gouvernement face à Donald Trump était « d'espérer pour le mieux et de se préparer pour le pire », elle a promis que, comme dans le dossier de l'acier et de l'aluminium, Ottawa ne resterait pas longtemps les bras croisés s'il venait à la Maison-Blanche l'envie d'élever des barrières commerciales dans l'automobile. « Nous sommes pas mal prêts à réagir à n'importe quelle situation. »

Interrogés par les journalistes sur l'impact que pourrait avoir le conflit actuel sur les travailleurs canadiens, les deux autres ministres fédéraux qui l'accompagnaient ont préféré éviter la question. La plupart des experts conviennent généralement que les tarifs annoncés jusqu'à présent auront un impact direct relativement marginal sur l'économie, mais que la menace d'escalade et l'incertitude ambiante infligent déjà des dommages beaucoup plus importants. Le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, a indiqué mercredi que l'affaire était devenue le principal facteur déterminant la prochaine décision de politique monétaire. Selon plusieurs économistes, la crise aurait même augmenté les risques de récession mondiale.



La ministre Chrystia Freeland a annoncé ces mesures à l'usine Stelco à Hamilton.

PETER POWER LA PRESSE CANADIENNE

III ACIER ET ALUMINIUM

Une aide fédérale de 2 milliards

L'industrie salue les mesures et espère que les programmes seront simples et efficaces

FRANÇOIS DESJARDINS
LE DEVOIR

Deux milliards. Voilà l'ampleur de l'appui financier que le gouvernement Trudeau s'engage à offrir aux secteurs de l'acier et de l'aluminium pour que les entreprises et les travailleurs puissent survivre à la tempête des droits tarifaires imposés par Washington.

Le plan annoncé par Ottawa, à quelques jours de l'entrée en vigueur des représailles canadiennes sur des produits notamment issus des États où Donald Trump est populaire, prévoit des sommes qui aideront les entreprises à développer de nouveaux marchés et appuieront les employés potentiellement touchés par le conflit. Tant dans le secteur de l'acier que dans celui de l'aluminium, les mesures fédérales ont été très bien reçues.

« Nous ne provoquerons pas d'escalade et nous ne reculerons pas », a dit la ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, lors d'une conférence de presse avec son homologue au Développement économique, Navdeep Bains, dans une usine de Stelco à Hamilton. « Il y a trop de choses qui sont en jeu, a dit M. Bains. Les industries de l'acier et de l'aluminium sont très importantes pour notre économie. »

Le secteur de l'aluminium, très largement concentré au Québec, comptait l'an dernier plus de 10 000 travailleurs avec une contribution de 4,7 milliards au produit intérieur brut. Environ 60 % de la capacité nord-américaine se trouve au Québec, dans huit alumineries exploitées par Alcoa, Rio Tinto et Alouette. De son côté, l'industrie de l'acier représente 23 000 travailleurs, pour un impact de 4,2 milliards sur le PIB également.

Le plan d'Ottawa annoncé vendredi met à contribution la Banque de développement du Canada, qui pourrait offrir 800 millions sur deux ans en financement commercial pour les entreprises qui souhaitent investir et redoubler d'effort sur l'exportation. Il mise aussi sur Exportation et développement Canada (EDC), dont l'aide attendue sous forme de financement et d'assurances atteindrait 900 millions sur la même période.

Le gouvernement entend aussi prolonger la durée maximale des accords de travail partagé afin de la faire passer de 38 à 76 semaines. Cette mesure représente une dépense de 25 millions

sur quatre ans. Par ailleurs, la formation des travailleurs recevra une injection de 50 millions sur deux ans.

« Ce qui est important, c'est la préservation de l'écosystème complet au Canada, pour s'assurer que tous les acteurs de l'industrie puissent passer à travers cette crise sans perdre de morceaux dans la mesure du possible », a dit Jean Simard, président de l'Association de l'aluminium du Canada (AAC).

L'imposition de tarifs sur l'aluminium canadien à la frontière américaine, à hauteur de 10 %, peut causer problème si l'acheteur demande à son fournisseur québécois de l'absorber, a dit M. Simard. Il peut en résulter la différence entre un profit et une perte. Québec a agi vite et Ottawa vient apporter un complément « et ajouter », dit-il.

« Nous ne sommes pas dans des scénarios de fermetures ou de mises à pied », a ajouté le président de l'AAC. Il souhaite toutefois que l'ensemble des mesures mises en place soit facile d'accès pour les entreprises qui essaieront de s'en prévaloir.

Les mesures rappellent celles mises en place l'an dernier lorsque Washington a imposé des droits sur les importations de bois d'œuvre en sol américain. Ottawa avait alors emboîté le pas au gouvernement du Québec en annonçant une aide de 867 millions sur trois ans. Les deux tiers de cette somme prévoyaient des prêts et des garanties de prêts, alors que le reste s'articulait autour d'un appui à la diversification des produits et d'une prolongation de la durée des accords de travail partagé pour amortir le choc dans les usines.

La ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, a répété que « l'imposition par les États-Unis de droits de douane sur l'acier et l'aluminium canadiens constitue une mesure protectionniste et illégale aux termes des règles de l'OMC et de l'ALENA » et que le Canada n'a d'autre choix que de répondre « avec fermeté ».

Washington avait l'intention d'exempter le Canada, le Mexique et l'Union européenne de ses tarifs sur l'acier et l'aluminium, qui visent la Chine, mais il a changé d'idée le mois dernier. Ottawa a rapidement réagi en annonçant des mesures de représailles sur des produits totalisant 16,6 milliards, dont l'acier et l'aluminium, mais aussi le chocolat, le ketchup, les whiskies, la pizza et le café. La liste définitive a été publiée vendredi matin.

Exemples de produits visés

Des tarifs de 25 % seront imposés sur des produits industriels de fer ou d'acier, alors que des tarifs de 10 % seront imposés sur une liste plus vaste de produits de consommation. Exemples de marchandises qui seront visées par cette surtaxe de 10 %

Produits alimentaires (yogourt, café torréfié, certains plats cuisinés et des préparations en conserve)

Produits du sucre et de sirop d'érable (caramel, chocolat en tablettes, en barres ou en bâtons)

Autres produits alimentaires (pizza, quiche, concombres, confiture de fraises)

Des condiments (comme la sauce de soja, le ketchup, les vinaigrettes et les sauces)

Des préparations pour soupes, l'eau embouteillée et le whisky

Des produits d'hygiène personnelle (laque pour cheveux, crème de rasage, savon et papier hygiénique)

Des produits d'entretien ménager, comme ceux pour parfumer ou pour désodoriser et le détergent pour lave-vaisselle.

Une foule d'autres produits d'usage personnel ainsi que de nombreux objets fabriqués en aluminium figurent aussi sur la liste définitive

Québec satisfait

Le gouvernement du Québec est satisfait des mesures annoncées aujourd'hui par le gouvernement fédéral visant à appuyer les entreprises et les travailleurs des industries de l'aluminium et de l'acier. Ces mesures sont analogues aux actions du gouvernement du Québec en réponse aux charges protectionnistes du gouvernement américain.

« Pour être pleinement efficaces, les mesures du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral se doivent d'être arimées. Le gouvernement du Québec compte mettre à contribution sa connaissance approfondie des industries québécoises de l'aluminium et de l'acier pour fournir rapidement de l'aide aux entreprises et aux travailleurs qui en ont besoin », peut-on lire dans le communiqué. Le gouvernement du Québec parle d'une réponse nécessaire et proportionnée

aux mesures protectionnistes américaines, qui sont une attaque frontale à l'économie du Québec. « Le Québec entend continuer à travailler de concert avec le gouvernement fédéral et les autres provinces et territoires, notamment dans le cadre des contestations devant les instances de l'Accord de libre-échange nord-américain et de l'Organisation mondiale du commerce. L'objectif est partagé par tous : obtenir l'élimination complète et permanente des tarifs sur l'aluminium et l'acier. » Pour sa part, Dominique Anglade, ministre de l'Économie, a rappelé que « nous avons rendu disponible une somme de 100 millions par l'entremise du programme ESSOR afin d'accompagner les transformateurs et de nous assurer qu'ils ont les liquidités disponibles pour continuer à exporter. »

Le Devoir

Ce qui est important, c'est la préservation de l'écosystème complet au Canada, pour s'assurer que tous les acteurs de l'industrie peuvent passer à travers cette crise sans perdre de morceaux dans la mesure du possible

JEAN SIMARD





La baleine boréale passe tout l'hiver dans les eaux polaires en s'aventurant l'été un peu plus au sud, jusque dans la baie d'Hudson par exemple.

ANSGAR WALK

La baleine boréale compose comme une jazzwoman

Le Devoir poursuit une série estivale proposant un portrait sonore du Québec. Le Festival international de jazz de Montréal fournit le prétexte à ce texte consacré aux chants des baleines boréales.

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

E

ncore une fois, aucune baleine boréale ne figure au programme du Festival international de jazz de Montréal qui commence. C'est pure injustice.

Si le béluga est le canari des mers, la baleine boréale doit bien être quelque chose comme la *jazzwoman* des océans. L'auteure-compositrice-interprète vocalise puissamment et tout le temps en puisant en plus dans un très vaste répertoire.

« Tout le monde connaît le béluga du Saint-Laurent, et c'est certainement un bon choix s'il faut sélectionner un son marin typique du Québec, note le biologiste Yvan Simard. La baleine boréale de l'Arctique est moins connue, alors qu'elle chante aussi merveilleusement. On l'entend pendant l'hiver dans les régions où elle hiberne. Elle produit des chants très complexes et très curieux. »

Allez donc allègrement avec la *Balaena mysticetus* pour cet ajout au portrait sonore du Québec. La belle bête noire, aussi appelée baleine du Groenland, peut peser dans les 60 tonnes. Elle se distingue par une tête massive qui compte pour environ le tiers de sa longueur totale frisant les 20 mètres.

On la reconnaît facilement à ses longs fanons et à sa longue mâchoire

arquée qui lui a donné son nom en anglais (*bowhead whale*). Elle passe tout l'hiver dans les eaux polaires en s'aventurant l'été un peu plus au sud, jusque dans la baie d'Hudson par exemple. Son crâne épais sert à fracasser la banquise pour y aménager des trous d'air. Elle peut casser jusqu'à 10, 15, voire 20 centimètres de glace, et elle chante sous l'eau.

« La baleine à bosse aussi a un répertoire varié, souligne le professeur. Les autres grandes baleines, comme le rorqual bleu ou le rorqual commun, n'ont rien de comparable. Leurs vocalisations ne donnent pas un chant complexe comme celui de la baleine boréale. »

Des hydrophones

Yvan Simard est titulaire de la Chaire de recherche du ministère des Pêches et des Océans du Canada en acoustique marine appliquée à la recherche sur l'écosystème et les mammifères marins. Il est rattaché à l'Université du Québec à Rimouski et chercheur à l'Institut Maurice-Lamontagne.

Les enquêtes sur les baleines (disons) québécoises du Nunavut se font à partir de Rimouski. Un centre de recherche de Winnipeg se charge des troupes (disons) canadiens en couvrant le nord du Nunavut, au Yukon.

Le jour de l'entrevue téléphonique, le bioacousticien retransmet d'une mission sur le fleuve pour y déployer un observatoire dans l'habitat du béluga du Saint-Laurent, entre l'île du Bic et l'île aux Coudres. Ses capteurs sonores vont y rester plus d'une année.

« On déploie des appareils développés à notre centre de recherche, des hydrophones liés à des ordinateurs qui peuvent fonctionner de jour comme de nuit, sans interruption, à longueur d'année, explique le savant. Les enregistrements se font depuis les années 2000 dans différentes régions, y compris dans le Nunavik. Ces données servent en particulier à comprendre l'utilisation d'un territoire par les animaux. C'est assez nouveau comme méthode. »

Les baleines boréales semblent émettre des sons par transfert d'air entre différents organes. Les enregistrements fournis par la chaire de recherche de Rimouski font entendre une richesse fascinante : des sons aigus évoquant des cris d'oiseau, des sonorités proches de la scie musicale ou des ondes Martenot, des notes plus graves.

« Il y a probablement assez d'informations dans ces enregistrements pour identifier les individus précisément, mais ce n'est pas l'objectif, dit M. Simard. On s'intéresse surtout aux chants

de la période de rut. Ces animaux, comme les orignaux, émettent des sons pour se faire repérer pendant la période de reproduction et séduire acoustiquement. »

Si on jazzait ?

Des collègues du professeur Simard de l'Université de Washington ont aussi utilisé des hydrophones pour enregistrer des groupes de baleines boréales dans le détroit de Fram, à l'est du Groenland. Ils ont capté pas moins de 184 mélodies pendant quatre ans, de novembre à avril, pendant l'hiver boréal, quoi.

« Ces mammifères marins ont un répertoire vocal étonnamment diversifié et en constante évolution », résume le communiqué de l'Université.

L'océanographe Kate Statford, auteure de l'étude parue dans une revue de la Royal Society, a même osé cette comparaison : « Si le chant des baleines à bosse ressemble à de la musique classique, les baleines boréales font du jazz. Le son est plus libre. De plus, chaque année, leur répertoire est totalement renouvelé. »

Yvan Simard ne s'offusque pas de ces audacieuses comparaisons. Lui-même en propose une autre tirée de la linguistique.

« On pourrait parler de dialecte propre à certaines régions, dit-il. Le phénomène s'observe chez plusieurs espèces. On sait que la baleine bleue de l'Atlantique Nord a ses chants particuliers, différents de ceux produits par les baleines bleues du Pacifique. Des groupes d'orques épaulards de la côte ouest peuvent être identifiés par leurs vocalisations. Les membres d'un groupe de baleines à bosse apprennent même un nouveau chant de leur groupe aux individus d'autres groupes qu'ils croisent. On pourrait dire qu'ils leur apprennent la tonne de l'année. »

Ninginganiq

Laissé tranquille dans ses eaux glaciales, un individu *Balaena mysticetus* pourrait vivre deux siècles. Son voisin le requin du Groenland double cette longévité déjà exceptionnelle.

Seulement, la montagne de chair et de graisse a tellement été chassée pendant les derniers siècles qu'elle a failli ne plus exister. « Elle a déjà été présente dans le Saint-Laurent et les Basques venaient la chasser jusqu'à Tadoussac », explique le professeur Simard.

La chasse commerciale intensive s'est accentuée au XIX^e siècle. Les fanons étaient notamment utilisés pour raidir les ombrelles, les corsets ou les cols de chemises. L'espèce était en danger de disparaître au début de la Première Guerre mondiale. L'interdiction de la chasse commerciale à partir de 1931 a permis de la sauver de l'extinction.

Il resterait environ 20 000 individus répartis en quatre zones distinctes des océans glacés, dont la plus grande majorité en eaux canadiennes. La baleine jazzée de l'Atlantique étudiée par les chercheurs américains ne compte plus que 200 individus environ. Le Canada a créé la réserve nationale de faune Ninginganiq en 2010 à l'est de l'île de Baffin en partie pour protéger une zone des baleines boréales.

« Le Nord canadien subit de grands changements dus au réchauffement climatique, explique le chercheur québécois. Les baleines boréales vont certainement répondre à cette mutation. Elles sont associées à la glace. Nos données vont nous permettre de suivre ce bouleversement. Quand la glace pluriannuelle va disparaître l'été dans quelques années, à la marge de la calotte polaire, nous allons suivre l'adaptation des baleines, qui vont peut-être moins migrer vers le sud. »

La baleine muse

Une symphonie pour baleines et orchestres ? Ça existe ! L'Américain Alan Hovhaness leur rend un puissant hommage lyrique dans son poème symphonique *And God Created Great Whales*, son 229^e opus et le plus célèbre.

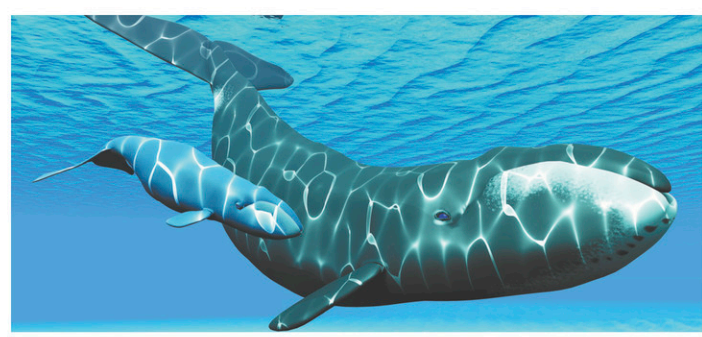
L'œuvre commandée par le New York Philharmonic en 1970 incorpore les chants enregistrés de plusieurs espèces. Et ça marche harmonieusement.

On attribue d'ailleurs à cette création une partie de la conscientisation planétaire quant au sort des baleines en voie d'extinction. La cantate dramatique *The Whale* (1966) du Britan-

ique John Tavener aurait aussi stimulé le mouvement de protection des grands mammifères marins.

La baleine boréale, elle, a spécifiquement inspiré à David Toop *The Divination the Bowhead Whale* (1975) pour cinq improvisateurs, dont Brian Eno.

Les chants des baleines sont aussi souvent écoutés pour eux-mêmes. Le Monterey Bay Aquarium Research Institute propose en ligne des sons tirés du fond marin de la baie californienne. L'hydrophone posé sur le fond de la baie capte les sons des baleines, des dauphins et d'autres mammifères.



ISTOCK

EN BREF

Lise Bissonnette et Patsy Gallant décorées de l'Ordre du Canada

OTTAWA — Lise Bissonnette, Patsy Gallant, Christiane Ayotte, Matthew Coon Come et Alain Bouchard sont de la liste des nominations estivales à l'Ordre du Canada, annoncées à la veille des festivités du 1^{er} juillet. L'ancienne astronaute Roberta Bondar, la juge en chef à la retraite de la Cour suprême Beverley McLachlin et le producteur Lorne Michaels deviennent par ailleurs Compagnons de l'Ordre du Canada — le plus haut rang de cette distinction civile. Ro-

berta Bondar, toute première astronaute canadienne, avait participé à une mission à bord de la navette spatiale Discovery en janvier 1992. Beverley McLachlin est devenue la première femme à accéder au poste de juge en chef du Canada, en janvier 2000. Quant au producteur Lorne Michaels, né à Toronto, il a été au générique de séries américaines très populaires comme *Saturday Night Live* ou *30 Rock*. Les nominations sont faites par la gouverneure générale selon les recommandations du Conseil consultatif de l'Ordre du Canada. Ce conseil indépendant étudie les candidatures soumises par les citoyens.

La Presse canadienne

STM: les pauses repas ne peuvent pas être utilisées comme moyen de pression

Les préposés à l'entretien de la Société de transport de Montréal (STM) qui utilisaient leur heure de repas comme moyen de pression viennent de se faire ramener à l'ordre par la Cour supérieure du Québec. Depuis le début de juin, les 90 cantonniers, dont le quart de travail s'étend de 23 h à 7 h du matin, prenaient leur pause en plein quart de travail, une période cruciale pour effectuer les travaux puisqu'il s'agit du seul moment où le métro n'est pas en fonction. « Comme

la STM ne dispose que de 4 h 30 chaque nuit pour faire les travaux dans les tunnels du réseau du métro, les employés, en accord avec la STM, prennent depuis un bon nombre d'années leur pause après cette période afin de maximiser le temps disponible pour effectuer le grand nombre de travaux à faire », explique Isabelle Tremblay, porte-parole de la STM. La pratique habituelle, inscrite à la convention collective, prévoit que, plutôt que de prendre une pause, ils terminent à 6 h 30. La Cour leur a ordonné de respecter la pratique longuement établie. Le Syndicat du transport de Montréal n'a pas souhaité commenter.

Le Devoir

LEDEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com